

le 14^e village

4f.

n° 15

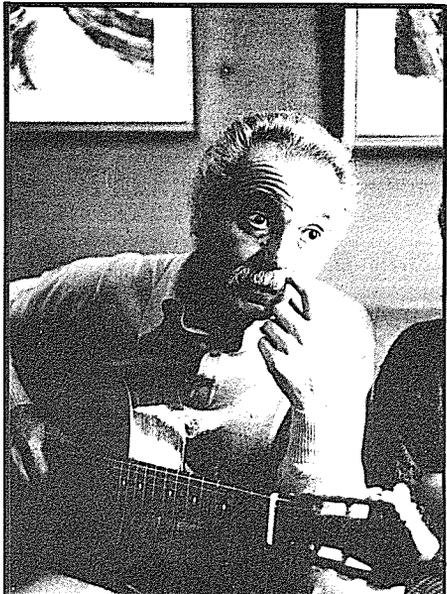
Avril 1979

LE JOURNAL REALISE PAR QUELQUES HABITANTS DU 14^e ARRONDISSEMENT

JUSQU'AU 18 MAI

ENQUETE
PUBLIQUE
ZAC GUILLEMINOT

Lire pages 4 et 5



de la Zone à Bobino

BRASSENS

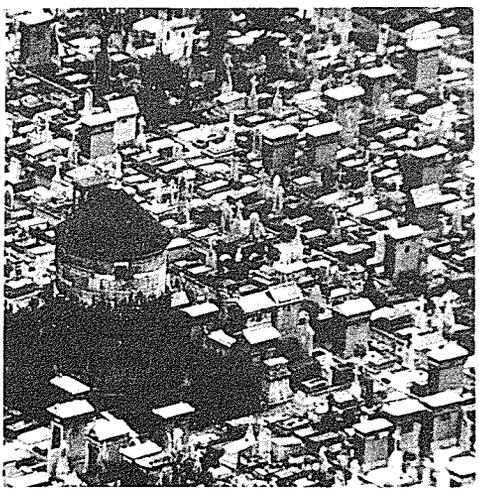
raconte "son" 14^e

Lire page 3

PHOTOS A. CANVAULT

que se passe-t-il donc cimetière Montparnasse?

Lire pages 6 à 9



ET AUSSI ...

- Page 4 : V'là l'printemps, ça bourgeonne un peu partout !
- Page 12 : du nouveau Square Sainte Léonie
- Page 13 : « Mort à crédit », la fiche juridique
- Page 10 : des voisins un peu particuliers, réfugiés politiques

*Jusqu'ou
iront
nos
loyers ?*

Lire page 11

Madame Guillemint et Madame Croce Spinelli vont en bateau

Par un petit matin frisquet du mois de mars, Madame Guillemint et Madame Croce Spinelli se sont rencontrées au coin des rues qui portent leur nom et ont commencé à tailler une bavette. Comme d'habitude, Jean-François était à cette heure en train d'éplucher la comptabilité du restaurant « Le pied dans le plat » qui est situé à l'angle des deux rues. Et, par un hasard encore inexpliqué, il avait oublié ce jour-là d'ouvrir son transistor pour écouter les émissions matinales de France Musique. Le silence lui permit d'entendre ce dialogue qu'il nous a transmis dans son intégralité :

Madame Guillemint : Heureusement qu'on a encore des saisons, brave dame Croce Spinelli.

Mme Croce Spinelli : J'allais justement le dire. Vous me coupez l'analyse politique sous le pied...

Mme G. : ... dans le plat, bien sûr... Mme C.S. : Toujours le mot pour rire ? L'humour et la publicité... Le printemps vous mettra plus de joie.

Mme G. : Allons, vous exagérez, ce n'est plus de mon âge. Je disais simplement ça pour entrer en matière... Vous avez vu, ils continuent. Entre le 18 janvier et le 17 février, ils ont fait, en moyenne un peu plus de 1 600 F. par jour de recette. Ils avaient fait des calculs pas possibles avec un expert de la Confédération des SCOP qui leur avait montré qu'en achetant comme avant, en payant 4 personnes par mois 1 500 F., avec les charges et tout et tout, il fallait qu'ils aient un chiffre d'affaire de 1 400 F. par jour pour être à zéro, pour ne pas perdre d'argent. En encaissant 1 700 F., ils pouvaient même rembourser leurs dettes en un an.

Mme C.S. : Vous êtes drôlement au parfum, dites donc. Mais alors, tout ça, ça veut dire qu'ils vont mettre plus longtemps à rembourser ?

Mme G. : Pas forcément parce qu'ils achètent moins de choses donc qu'un « point mort », comme dit le comptable (les 1 400 F. par jour) est un peu plus bas que prévu.

Mme C.S. : C'est terriblement dynamique tout ça. A mon avis, ça doit les griser de monter et descendre tout le temps.

Mme G. : Enfin, ils sont surtout descendus. Remarque, ils l'ont peut-être un peu cherché, hein... On ne s'appelle pas comme ça le pied dans le plat sans un désir profond.

Mme C.S. : J'ai du mal à vous suivre... Mme G. : Vous ne connaissez pas l'origine de l'expression « les pieds dans le plat » ?

Mme C.S. : ... Mme G. : Mais, voyons, le plat, en français médiéval, c'est le marécage. Il y a une rue du Plat à Lyon près des berges pour cette raison. Le plat, c'est pas une histoire d'assiette... Alors, vous voyez ce que je veux dire, hein ? Quand on les met dans le plat, faut pas s'étamer de glisser... Mme C.S. : Ils n'ont mis qu'un, eux, ça devrait les aider... Mais, dites-moi, vous êtes vraiment très bien informée... Vous passez votre temps à lire le dictionnaire ou quoi ?

Mme G. : Mais non, je lis la presse de mon temps, tout simplement. Je lis tout... exclusivement entre les lignes. Feuillez, c'est comme ça que, dans un numéro du 14^e Village (en vente dans cette salle, 4 F.), j'ai appris que les surralistes se réunissaient rue du Château. Je ne sais pas, mais ça m'a fait quelque chose de penser qu'ils avaient élu domicile dans ce quartier. On comprend mieux aussi pourquoi la SEMIREP est chargée de le détruire...

Mme G. : Vous extrapoler, pas un peu ? Mme C.S. : Pas du tout. Je vais au fond des choses. (Elle fait quelques pas de danse en agitant son cabas).

Mme C.S. : Bon. Ben, c'est pas tout ça, mais j'ai mes courses qui m'attendent... Maintenant que tous les commerçants de cette zone sinistrée sont partis, faut aller chez les surralistes pour se trouver une boutique et trois otignons.

Mme G. (en s'asseyant sur le trottoir) : Moi, je reste là. J'attends la serveuse pour qu'elle m'explique quand commencent les repas de l'autopsie, les soirées vidéo, les expositions et tout ce qui est prévu au « Pied dans le plat ».

Mme C.S. : Vous me raconterez ?

Mme G. : Évidemment.

Mme C.S. : Alors, à bientôt... Et couvrez-vous bien, il pleut des drôles d'accents sur notre texte aujourd'hui...

Coucou ! La Cité Vercingétorix se porte bien

Oh là ! Oh là ! Ce jour-là je avec horreur dans le courrier du dernier numéro, sous le titre « Un quartier humain » : « Les artistes de la rue Vercingétorix ont dû quitter leurs ateliers ».

Mais non, mais non, ma chère Annie, nous sommes toujours là. Evidemment, nos ateliers passent inaperçus derrière le va-et-vient continu des bulldozers, et nous... de moins en moins nombreux... passons de plus en plus inaperçus également. Forteresse dans le désert des « barbares », la Cité Vercingétorix est toujours là, attendant calmement la suite des événements, chacun vacant à ses occupations.

Complètement dingues, ces artistes, pensez-vous ? Si refuser ce monde, où seuls l'imposture et l'argent ont de la valeur, c'est être dingues, eh bien nous le sommes. Si savoir garder notre indépendance, notre humour malgré les tracasseries administratives et autres, malgré les persécutions de la Semirep, c'est être dingues, nous le sommes doublement. Dingues ? D'accord. Mais LIBRES.

Et puis, on est bien dans nos ateliers. Pourquoi voudriez-vous que nous les quittions ? Oh, bien sûr, de temps en temps, un coup de vent emporte un toit, on se caille un peu les mimines (on peut toujours travailler avec des gants !!!), il pleut à l'intérieur (pratique pour les plantes vertes). On répare, on colmate, on fait (ou bien), on mange (pas mal), on s'engueule, bref, on vit. Et puis, quand on voit nos petits copains dans leurs cubes

de béton, leur mine qui s'étole de jour en jour, notre Cité nous paraît le paradis. Et puis les oiseaux font cui... cui dans le noisetier, signalant que les mangeoires sont vides, les perce-neige fleurissent, bientôt ce sera le tour des crocus et autres fleurs annonçant le printemps. Nos petits amis à quatre pattes sont en bonne santé et quittent les abords des poêles et les lits pour prendre leurs premiers bains de soleil dans les jardins. Il est tout heureux, aussi. Un vrai paradis, notre Cité, croyez-moi.

Et, pour la quitter, il faudra que les nouveaux ateliers proposés soient exactement tels que nous les voulons, que les loyers soient en rapport avec nos revenus (modestes), et en ce qui me concerne, personnellement, l'assurance... et par écrit, s.v.p. — que mon arbre ne sera pas abattu. On n'abandonne pas un ami. Cet arbre, j'y tiens plus qu'à ma vie. Nous avons gagné nos rides ensemble et j'espère faire encore un bout de chemin avec lui. Que la nouvelle route se débrouille ! Ce ne serait pas la première fois qu'un arbre serait conservé au milieu d'une route. En Italie, c'est très courant.

Mais pas de pessimisme, la Cité n'est pas encore condamnée. Depuis 1956 qu'elle est convoitée, elle ne s'en est pas si mal sortie jusqu'à ce jour. Et conscients d'être des specimens d'une race en voie d'extinction, peut-être allons-nous être protégés dans notre réserve !!!

Reine Franchi (Comité de défense du 30 rue Vercingétorix)

Correctif VDL 14

Ici même, en janvier, un lecteur a évoqué les réunions du collectif d'organisations qui lutent depuis plusieurs années pour l'amélioration du cadre de vie à Plarance. Le compte-rendu cité comprend un oubli. Les faits sont les suivants : « Suite à la position du PCF par rapport à la LCR, un certain nombre de participants renouvelent leur position de principe contre toute exclusion ; mais, tenant compte de la représentativité des organisations politiques sur le quartier, la LCR se retire, et le collectif poursuit son action sans la LCR ». Les quelques mots souli-

14 Village

88 rue de l'Ouest
75014 PARIS

51 message urgent,
téléphoner à Didier
ou Danièle au
542 74 13

gnés — oubliés dans le compte rendu — rendent mieux compte des responsabilités prises par chaque organisation.

Le 14^e village est un journal d'expression locale, réalisé par quelques habitants du 14^e arrondissement. C'est un journal libre, autonome, indépendant et tout... et tout... La seule chose dont il ait vraiment besoin, c'est de votre aide. Les réunions de rédaction, conception, préparation, discussion sont ouvertes à tous ceux que tentent cette merveilleuse aventure. Elles ont lieu tous les 15 jours, le Jeudi à 20h30 à l'Eléphant Rose, le bar du cinéma l'Entrapôt, rue Francis de Pressensé.

PROCHAINES REUNIONS: JEUDI 5 AVRIL - 19 AVRIL - 3 MAI ET 17 MAI.

VOUS ABONNER,
C'EST NOUS AIDER A CONTINUER

Nom, prénom
Adresse
souscrit au 14^e Village (88 rue de l'Ouest, 75014 Paris) 50 F.
• un abonnement pour 12 numéros 50 F.
• un abonnement de soutien 100 F.

FAITES CONNAITRE LE JOURNAL
Pour tout abonnement, vous pouvez abonner gratuitement un ami pendant 5 numéros (cette proposition est valable deux mois).



assemblée générale

L'association « Le 14^e Village », editrice du journal, tiendra son assemblée générale annuelle le LUNDI 23 AVRIL à 20h30. Cet événement aura lieu au restaurant « Le pied dans le plat », 29 rue Guillemint (Le restaurant est fermé ce jour-là, rien à espérer de succulent...). Plutôt que de nous battre les flancs à quelques-uns, nous préférons nous tenir chaud à plusieurs... C'est pourquoi, tous autant que vous êtes, lecteurs, abonnés ou non, groupes, collectifs, associations de quartier, etc... nous vous invitons « vive-ment » à venir discuter du journal, de ce qu'il est, de ce qu'il n'est pas, de ce qu'il pourrait être, voire même de ce qu'il devrait être.

GEORGES BRASSENS :

C'est à la fois une longue et une très simple histoire : j'ai passé une partie de mon enfance mais aussi toute mon adolescence dans le 14^e et j'aime beaucoup le 14^e.
Je suis monté à Paris pour la première fois en 1931. Neuf ans j'avais ! Ah ! Le choc que j'ai reçu en venant à Paris : pour moi, c'était un dépaysement, surtout qu'à l'époque, il y avait d'abord cet espace de voyage dans un chemin de fer qui n'en finissait plus. C'était la première fois que je montais dans un train — enfin, on était déjà allé à Montpellier, mais c'était à 5 kilomètres. Il faut vous dire qu'à partir de l'exposition coloniale, je suis venu en vacances chez ma tante tous les étés, une moitié de l'été en tous cas, mais sur la droite il n'y avait rien d'autre que des petites bicoques jusqu'à la Porte de Versailles.

Ça paraît renversant, mais je dois dire que je me plaisais dans ce genre d'atmosphère.

Tout ça commence à s'estomper dans une espèce de brume. Les gens qui étaient là, dans ces bicoques, c'était une faune tout à fait particulière, qui n'avait pas l'esprit mercantile, c'était des types dont le mentalité était assez voisine de la mienne : ils trouvaient des trucs, ils ramassaient des trucs, ils les vendaient, juste pour subsister, pour esprit d'indépendance, quoi... ils étaient parfois un peu en marge de la légalité, mais vous savez, la légalité — quand on file la cloche, quand on n'a pas de quoi bouffer — on en prend un peu à son aise avec elle. En ce temps-là, ce genre de « morale » n'était quand même pas très courant : elle n'avait cours que chez les gangsters, les truands et les types de ce même espèce, les « en dehors »... on nous appelait pas encore les marginaux.
A cette époque, je vivais tout à fait parallèlement à la société : sans m'en mêler et en dépendant quand même par la force des choses. Maintenant, je suis encore un « en dehors », mais ça ne se voit plus.

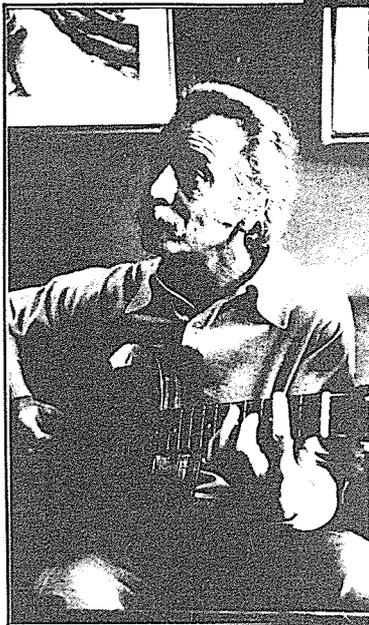
Les chansons sont faites pour l'oreille...

Entre 1945 et 1952, avant que « ça craque », j'ai passé une grande partie de mon temps à la bibliothèque du 14^e. J'ai trouvé dans les livres de la bibliothèque tout ce qui me manquait... J'avais eu une instruction normale, j'avais même fait trois ans de latin... mais dès qu'il a commencé à mettre mon nez chez les poètes, évidemment je me suis aperçu que, sur le plan de la forme, ce que j'écrivais, ça pouvait se discuter... J'ai écrit, j'ai écrit et puis, un beau jour, quand ce que j'avais écrit m'a paru meilleur, j'ai commencé mes investigations. Par l'entremise d'un ami, un fleuriste, j'ai rencontré Jacques Grelot ; il s'est pris d'engouement subit en écoutant mes premières chansons... J'en avais une trentaine... et c'est parti tout de suite (...). Il faut toujours donner des raisons : « Pourquoi avez-vous écrit telle chanson ? ». Mais j'en sais foutre rien ! Dans ma tête, il se passe des choses, comme dans la tête de tout le monde. Et puis voilà, quoi ! Un beau jour, un mot s'amène, à la suite d'un travail inconscient, et une idée me vient que je note, et puis je l'oublie ou je crois l'oublier et l'inconscient continue, la met en place, trie, rejette, reformule des choses, en rappelle d'autres, les mélange, les marie, les dissocie, les fait se bagarrer... quelque chose qui se bâtit petit à petit, et ça devient une chanson.

Dans les années 30, les chansons couraient les rues : mes parents retenaient une chanson qu'ils avaient entendu fredonner par des inconnus et ma mère copiait toujours les chansons : même à 65 ans, elle copie encore. Aucune autre copie de Luis Mariano... Toutes les chansons lui plaisaient, sauf les chansons gaillardes et groivoises... Ça lui a gâché la vie les gros mots que je mettais dans mes chansons. Vous savez, on me reproche souvent de faire toujours un peu la même chose : « ding... ding... dong... ». Mais j'ai essayé de reconstituer cet état d'esprit qu'on avait avant : on la retenait sans même savoir d'où elle émanait.

Du jour où j'ai commencé à être reconnu dans la rue...

J'ai continué à vivre chez Jeanne comme par le passé, à deux ou trois petites différences près : on a fait installer l'eau (on l'avait pas), l'électricité et le



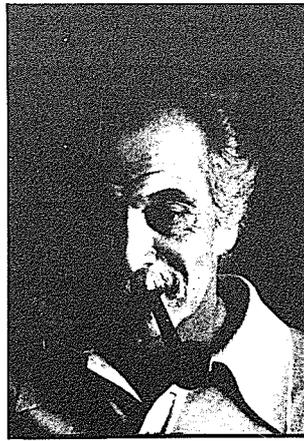
gaz avec mes premiers cachets. Marcel et Jeanne couchaient en haut ; moi, je couchais dans la pièce du bas qui était à la fois la salle à manger, la cuisine, mon bureau, ma chambre, la salle de musique... J'ai, bien sûr, continué à vivre dans le 14^e, mais du jour où j'ai commencé à être reconnu dans la rue, ma vie a forcément changé... J'ai cessé de me balader dans la rue de Vanves. Quand on est ainsi connu, faut faire attention où on va traîner ses fesses, parce que tout est interprété. Vous me direz « Ya gô à s'en foutre »...

La rue de Vanves, ça n'a pas trop changé, mais ce n'est pas le cas de la rue d'Alsée. Ils ont tout les asphaltes en l'air ; les gens du quartier ont assez gueulé contre les asphaltes. Ils ont eu tort, d'ailleurs, moi j'aimais bien ça... c'était chouette de voir ces espèces de bagnoles... je les ai vues traînées par des chevaux...
A l'époque, on avait la paix, y'avait rien en face. Maintenant, y'a de grands ensembles. Alors, ça tout le bordel partout et puis ça enlève une grosse partie du soleil. Moi, l'après-midi, je me rappelle avoir pris des coups de soleil dans ma cour.

Et bien sûr, je me souviens de Bobino

A Bobino, ils avaient des matinées presque tous les jours. Y'allais souvent avec Jeanne et Marcel pendant la guerre ; on allait tout voir, j'aimais les chansons de Tito Rossi, de Maurice Chevalier, de Mistinguette... Je les aime toujours... Je fus dans les premiers à aimer Elvis Presley...
Je savais qu'un jour, je serai à l'affiche. Bobino est une salle qui me convient. Le public préfère me rencontrer à Bobino qui est un théâtre plus intime que les autres salles. Les chansons sont faites pour les salles comme Bobino. C'est un type qui se lève et demande à ses copains d'écouter « sa dernière ». Bobino, c'est un peu ma maison...

Interview réalisée par Maire Christine Lattès. Photos Robert Canaquit.



Qu'il n'y a rien à foutre

CA BOURGEOISE A MONTSOURIS

« Les habitants on n'en a rien à foutre »

L'administration a encore frappé. A la frontière du 13^e et du 14^e, elle a commencé — sans prévenir personne — l'aménagement du quartier Amiral Mouchez-Rungis. Nous sommes allés discuter avec Dominique Redor, membre d'une association de défense du quartier qui vient de se créer.

Comment les habitants du quartier Amiral Mouchez-Rungis ont-ils pu avoir connaissance d'un aménagement qui les concerne directement ?

La réponse est simple : par un beau matin (20 décembre), les habitants constatent que l'on coupe les arbres qui bordent la voie (Amiral Mouchez) et que de gros engins mécaniques commencent à rayer de la terre. Par hasard et par chance, une association leur fournit le plan, récemment reçu, de l'aménagement qui débute sous leurs yeux (ADA 13, Association pour le développement et l'aménagement du 13^e). Il y a des habitants découverts alors que, dans les rues Amiral Mouchez et de Rungis, l'emprise des voies automobiles va être doublée (passage de deux à quatre voies), la rue Amiral Mouchez restant à sens unique), créant une véritable coupure réservée à l'automobile dans le quartier.

Comment s'est créé un mouvement pour la défense de l'environnement ?

Au cours de deux week-ends de dialogue avec les habitants sur les lieux de l'aménagement, la conviction s'est faite qu'un grand nombre de gens sont concernés et qu'il faut faire quelque chose (700 signatures pour une pétition sur l'aménagement des deux rues en question).

Aux prises avec la machine administrative.

Après bien des difficultés, nous sommes parvenus à rencontrer les responsables de la voirie de Paris. L'excuse fut des plus chaleureuses : « Les habitants, on en a rien à foutre, on connaît notre travail, notre projet est inattaquable ».

Après un échange prolongé d'amabilités, nous apprenons que le projet date de 5 ou 6 ans ou plus que, de ce fait, les organes politiques (commission d'arrondissement, conseil municipal) n'ont pas été consultés car ils n'existent que depuis deux ans, date de création de la Mairie de Paris.

Par l'intermédiaire des élus du 13^e, nous contactons M. Frédéric Dupont, adjoint au Maire de Paris chargé de la voirie pour lui exposer nos revendications. Sensible au fait que la direction de la voirie ne l'a pas tenu au courant du projet, il

décide de faire interrompre les travaux afin que la commission d'arrondissement et le conseil municipal soient saisis officiellement du projet.

Ce n'est qu'un début... Il reste à présent à faire passer auprès des élus et des membres désignés de la commission d'arrondissement, les demandes des habitants du quartier, c'est-à-dire : le maintien du caractère de voie de desserte des rues Amiral Mouchez-Rungis pour ne pas créer le premier tronçon d'une pénétrante dans Paris, catastrophique pour l'environnement et le cadre de vie du quartier, et l'aménagement d'espaces réservés aux piétons et à la promenade sur l'espace public bordant la voie de la rue Amiral Mouchez et laissés scandaleusement à l'abandon depuis de nombreuses années.

Une association pour l'aménagement du quartier Amiral Mouchez-Rungis s'est constituée 102, boulevard Kellerman, Paris 13^e, tél. : 581.23.56.

Montsouris 13-14

Mes coups ! Juste avant de boucler le dernier numéro du journal, je passe par hasard à la librairie l'Herbe Rouge, et trouve un tract qui annonce une prochaine réunion sur le thème « Avortement et contraception » avec la présence de médecins et membres de professions paramédicales du quartier. Et craac ! C'est parti : j'extrépète et annonce en pointillé la naissance d'une « Boutique de santé » dans le 14^e.

Et puis voilà. C'était pas ça. Enfin, pas seulement. Lors d'une réunion, qui s'est tenue un mois plus tard, le 12 mars, il est clair que les projets et les desirs des personnes présentes étaient plus vastes : une boutique de santé, pourquoi pas puisque cela semble répondre à une demande concrète, mais plus généralement tenter de promouvoir une animation de ce secteur du quartier qui « se cherche » un peu, à la frontière du 13^e et du 14^e arrondissement.

Il a donc été décidé de créer une association (loi de 1901) qui devrait s'appeler « MONTsouris 13-14 », et de poursuivre des réunions-débats le 1^{er} mercredi de chaque mois, dès le 4 avril, sur le thème de l'alimentation (en particulier chez l'enfant) avec une diététicienne du quartier, puis en mai sur le thème éventuel de l'école. En juin, c'est l'époque, une fête pourrait être organisée.

Tout cela reste très ouvert. Et puis, l'animation, c'est vaste : ça va de la défense des immigrés à l'organisation d'un concours de beauté. Alors, à vous de jouer, si vous avez des idées, des envies, des questions, des propositions... Pour tous contacts : Librairie l'Herbe Rouge, 1 bis rue d'Astia, tél. : 589.00.99.

CA REFLEURIT RUE DE L'OUEST

Non, la rue de l'Ouest n'est pas morte. Des milliers « sans voix » ont décidé de constituer une association qui s'appelle « comité des habitants de la rue de l'Ouest et de ses environs » afin de défendre leurs intérêts. C'est à dire permettre à ceux qui veulent rester d'obtenir gain de cause et à ceux qui veulent être relogés de l'être dans des conditions satisfaisantes pour eux.

Au-delà des positions défensives, les deux premières réunions de ce nouveau comité de rue (il en existe déjà rue Leblouis, du Chateau, du Texel, et Jules Guesde) ont fait apparaître une question et un projet. La question, telle que la formulait une des habitantes : « On ne voit pas ce que pourrait donner le quar-

tier, une fois démolis les immeubles irrécupérables alors, c'est sûr que la rue telle qu'elle est actuellement, c'est pas très engageant ». Le projet, engagé lors de la dernière réunion, c'est celui d'une collaboration avec des étudiants en architecture de la société Promœva pour tenter d'aller un peu plus loin : « faire voir aux gens ce qu'on pourrait faire tout en conservant les immeubles ». Un contre-projet, en quelque sorte, établi avec les habitants et à partir de leurs souhaits. Une démarche exactement à l'opposé de celle de la Ville de Paris, et une idée à suivre.

Réunions du comité le samedi à 17h30 tous les 15 jours au 88 rue de l'Ouest, Tél. si contact urgent : 320.01.54

ELAGAGE : RUE BOISSONADE

L'emploi dans le 14^e, ce sont surtout les hôpitaux et les PTT, mais aussi de nombreuses petites entreprises comme Stecher-Macmillan dont les 21 employés sont en grève et exigent le maintien de leur emploi.

La société Stecher-Macmillan diffuse des revues et des livres du monde entier ; ses clients sont des bibliothèques, des universités, des centres de recherche. Achevée en 1969 par une multinationale américaine, elle a peu à peu perdu l'autonomie de sa politique commerciale. Et surtout depuis 4 ans, le travail des employés en France est tendu au maximum par un ordinateur aux Etats-Unis. Si bien que le service de diffusion des périodiques est démantelé et le service de diffusion des livres en voie d'être.

4^e semaine de grève
En octobre 1978, la direction avait le personnel de la suppression de 12 emplois. L'inspection du travail acceptait 6 licenciements dans un premier temps. Le projet de relance de l'entreprise proposé par les employés a été laissé de côté.

Alors, depuis le 23 février, les employés ont décidé de se mettre en grève et d'occuper les locaux afin d'obtenir une négociation sérieuse avec la directrice américaine. En réalité, lors d'une entrevue qui a eu lieu à la mi-mars, la direction n'a apporté aucun élément nouveau et les grévistes ont immédiatement recouvert les locaux. Plutôt que de discuter, la direction a attaqué les grévistes devant le Tribunal des référés pour entrave à la liberté du travail et demandé leur expulsion ; pour les grévistes, c'est évidemment la direction qui, à terme, entrave beaucoup plus gravement la liberté de travailler.

Le jugement, prononcé le 19 mars, a prononcé l'expulsion. Des le lendemain, il devait y avoir un constat d'huissier puis vidage des lieux par la police. Jusqu'à présent, rien n'est passé. Affaire à suivre (pour passer les voir et les soutenir, c'est au 54 rue Boissonade).

PRINTEMPS CHAUD

Communiqué des J.C.R.

La situation de l'emploi en France s'aggrave de jour en jour. Il y aura bientôt près de 2 millions de chômeurs. Toutes les régions sont touchées. Nous sommes tous concernés. C'est pourquoi une organisation de gauche entend développer sa propre riposte. Pourtant, la lutte contre le chômage et les licenciements a tout à gagner d'une riposte large et unitaire. C'est ce que nous exécuter pas, bien sûr, les initiatives propres à chaque organisation.

Parmi les chômeurs, les jeunes sont particulièrement touchés : 3 chômeurs sur 5 au moins de 25 ans et beaucoup sont au chômage avant d'avoir travaillé. C'est pourquoi les JCR (Jeunes gens communistes révolutionnaires), ainsi que d'autres organisations de gauche (CCA, CLAJ, OCT, LCR) ont constitué un collectif national unitaire contre le chômage des jeunes et pour une « marche de la jeunesse » contre le chômage, au printemps. Elles proposent en permanence son élargissement à toutes les autres organisations de gauche.

Dans le 14^e, un collectif s'est constitué. Une première initiative est prévue : un débat sur le chômage avec le film réalisé par les grévistes de la S.F.P. à Longwy, des jeunes et pour une « marche de la jeunesse » (Rhône Poulenc). A cette occasion, la délégation de la S.F.P. animera un débat sur l'information à la suite d'un court métrage de la même société.

Si vous voulez prendre contact : permanence chaque jeudi à partir de 18h30, à la Librairie du 99 rue de l'Ouest.

GREFFE RATEE DU COTE DE GAITE

« Pour mieux vivre dans le quartier et lutter contre sa détérioration, venez participer à la création d'un comité de quartier Edgar Quinet ». Telle était la conclusion d'un tract discuté et rédigé en commun au mois de janvier par les militants de la section Montparnasse du Parti Socialiste et de la cellule Edgar Quinet du Parti Communiste.

Ils s'interrogent ensemble sur l'avenir de leur quartier : quartier populaire envahi par le béton avec ses deux conséquences : expulsions et spéculation foncière, « centre d'animation traditionnelle » (c'est-à-dire un profit) et « lieu de travail, bureaux, artisanat, petite industrie, commerce où les emplois disparaissent régulièrement ». Et ils proposent trois formes d'action possibles : la lutte contre les expulsions (notamment rue de la Gaîté), la bataille contre les licenciements et pour la création d'emplois nouveaux et de nouvelles entreprises (c'est-à-dire une animation culturelle populaire, gérée par les habitants du quartier ».

C'en était probablement trop. Au mois de février, la Fédération de Paris du PCF est venue rappeler à tous les militants de la cellule Edgar Quinet. Quelques semaines avant le XXIII^e congrès du parti, il semble que ce genre d'initiatives unitaires à base sociale peut être apprécié par la Direction. Les communistes ont donc retiré leurs bills et le comité du quartier Edgar Quinet est mort-né.

D'autres infos pratiques en page 11



LE DERNIER QUART D'HEURE

enquête
publique

Rénovation bulldozer préconisée par la Ville de Paris, ou réhabilitation à la carte exigée par les habitants regroupés en comités de rue ou en associations, tel est l'enjeu du débat.

Et à première vue les jeux semblent faits : le dernier plan d'aménagement de la ZAC Guilleminet a été voté par le Conseil de Paris en octobre 1978 et l'enquête publique qui a commencé le 5 mars et se poursuivra jusqu'au 18 mai à la mairie-annexe du 14^e n'a qu'une valeur consultative.

Et pourtant, souvenez-vous, il y a deux ans : la Radiale Vercingétorix devait évincer le quartier. La ténacité des habitants opposés au projet, autant que l'intérêt politique et financier bien compris du nouveau Maire de Paris ont conduit ce dernier à abandonner cet aménagement.

Il n'est donc pas trop tard pour contester, remettre en cause et empêcher la réalisation d'une politique qui tend, comme on l'a vu partout ailleurs dans Paris,

à raser un quartier entier, à en exiler les anciens habitants, à en couper les racines.

la réhabilitation est possible

DANS LE 14^e (quartier Guilleminet)

1973 : tout le quartier doit être rasé...
soit 500 Immeubles (4800 logements)

MAIS DEPUIS L'ACTION DES HABITANTS A CONTRAINT LA SEMIREP A CONSERVER :

1974 : 2 Immeubles
1976 : 8 Immeubles
1977 : 24 Immeubles
octobre 1978 : 39 Immeubles

en 1979 les habitants exigent que

170

immeubles au MINIMUM soient CONSERVES et REHABILITES sur fonds publics

le cas des autres Immeubles doit être mieux étudié

la réhabilitation que nous voulons c'est pour l'essentiel

- le maintien sur place de tous les habitants qui le souhaitent (avec des logements sociaux)
- la remise en bon état général de l'immeuble (réajustement, peinture, électricité, plomberie, etc.) lorsque c'est nécessaire
- l'installation des équipements de confort dans chaque appartement (eau, gaz, électricité, chauffage) conforme aux besoins exprimés par les habitants
- les travaux de réhabilitation doivent être financés sur fonds publics
 - les dispositions financières de subvention de l'Etat et de la Ville de Paris
 - pour les immeubles appartenant aux sociétés régies en application d'un décret public d'AM
- les travaux de réhabilitation doivent être réalisés sous contrôle des habitants organisés en comités de rues et d'immeubles



EN NOIR : 39 Immeubles conservés par la SEMIREP (grâce aux permis de construire de Paris en octobre 1978)

EN ROUGE : 38 Immeubles qui sont en bon état ou nécessitent des travaux d'entretien et d'embellissement du confort

EN VERT : 93 Immeubles dont le coût de réhabilitation est souvent inférieur au profit d'ajout du coût de la construction neuve

cette liste représente un strict minimum, bien d'autres immeubles du quartier méritent d'être conservés

les habitants regroupés dans des comités de rues envisagent comment leurs immeubles peuvent être réhabilités et comment ils veulent le réaménagement de leur quartier

vous pouvez prendre contact avec ces comités à la permanence de l'association de quartier « VIVRE DANS LE 14^e »
88, rue de l'Ouest tous les lundis, de 19 h à 20 h 30

le choix des immeubles à être réalisés au franchissement de leur statut de copropriété, des copies de statuts, de leur numéro de pages (en général ou de pages annexes)

CE PLAN A ETRE REALISE PAR L'ASSOCIATION « VIVRE DANS LE 14^e » PAR L'ATELIER POPULAIRE D'URBANISME DU 14^e ET LES COMITÉS DES RUES

Depuis des années, l'association Vivre dans le 14^e (VDL 14) et son « emanation » technique, l'Atelier populaire d'urbanisme (APU 14), depuis des mois les comités de rue luttent contre les projets de rénovation du quartier Guilleminet mis au point par la Ville de Paris et appliqués localement par la SEMIREP. Dans l'affiche que vous avez vu fleurir sur les murs de la ZAC ces derniers jours, et que nous reproduisons ci-contre, sont regroupées l'essentiel de leurs positions et de leurs revendications. Pour ces associations et comités, l'aménagement du quartier n'implique que la démolition quasi-totale des immeubles, une autre approche est possible - avec une meilleure compréhension du quartier et de ses habitants et le souci d'apporter une plus grande qualité de son aménagement. Et VDL/APU présentent deux points importants

● Il n'est pas question dans cette lutte pour la conservation des immeubles en bon état et pour les maintenir sur place de leurs habitants, d'avoir une position esthétique là défense des vieilles pierres, d'un vieux quartier de Paris, vestige d'une culture qui est en train de faire mourir, ni même de faire de cette lutte un combat d'arrière-garde, conservateur, qui refuse l'évolution nécessaire et souhaitable du quartier.

● D'autre part, leur démonstration représente des contre-propositions, elle n'a aucune valeur de contre-projet. L'APU ne saurait se substituer aux organismes publics.

contre-enquête ?

Pendant l'enquête publique VDL 14 et les comités de rue vont faire circuler trois pétitions. La première est destinée aux habitants des 170 immeubles considérés comme devant être conservés. Ces habitants demanderont au commissaire-enquêteur de « bien vouloir prendre en considération leur volonté de conserver leur immeuble qui s'estimant en bon état et facilement réhabilitables sur fonds publics et à leur profit. Ils pourraient ainsi continuer à vivre dans ce quartier auquel ils sont attachés, à des conditions acceptables et avec des loyers modulés selon leurs revenus respectifs. Ils estiment que leur exigence relève tout simplement du droit au maintien dans les lieux, défini par la loi du 11/9/1948 ».

La seconde pétition est destinée à l'ensemble des habitants de la ZAC. Elle dit ceci : « Nous, habitants, exigeons la conservation et la réhabilitation sur fonds publics de tous les immeubles dont l'état le permet (au minimum 170) avec maintien des habitants qui désirent rester sur place, quelles que soient leurs ressources. Une information complète et le contrôle des différentes phases de l'opération (réhabilitation, constructions neuves, logement, loyers, réalisation des équipements, voirie...), de telles exigences peuvent être satisfaites techniquement et financièrement, elles ont déjà été réalisées dans d'autres villes en France ».

La troisième, libellée de la même façon, sera soumise à la signature des personnes qui, hors de la ZAC, « soutiennent les revendications des habitants du quartier de la ZAC Guilleminot-Vercingétorix ».

Enfin, les habitants regroupés dans les comités de rue ont exprimé le désir de faire un intervention coordonnée auprès du commissaire enquêteur afin de lui présenter leurs revendications et le résultat des trois pétitions. Pour cela, ils ont demandé par écrit à M. Fougère (Préfet de Paris) que le Commissaire-enquêteur soit présent pour recevoir les comités de rue, un sa-

medi, soit le 12 soit le 19 mai, c'est-à-dire en dehors des heures de travail. On attend la réponse.

Pendant toute la fin de l'enquête publique, du 15 avril au 18 mai, les comités de rue et VDL 14 organisent dans le quartier le premier festival parisien de chanson et de folklore urbain. Lire les détails page 14.

LE NOUVEAU PROJET DE LA MAIRIE

On peut retenir cinq points essentiels :

- L'abandon du projet de Radiale Vercingétorix permet l'aménagement d'un jardin de plus de 13.000 m² devant l'Église Notre-Dame du travail, entre les voies ferrées et l'actuelle rue Vercingétorix. Ce jardin serait en contact direct avec le quartier grâce à un réseau de voies piétonnes (ru de l'Ouest partiellement, rue Guilleminot, rue du Cange). Un grand place publique d'environ 100 mètres de diamètre serait aménagée au bout du pont des Cinq Martyrs.

- 2 870 logements nouveaux sont prévus, dont 2.150 « aides ». La hauteur moyenne des constructions nouvelles serait de 5 à 7 étages à l'exception d'un immeuble de 12 étages au coin de la rue de Gergovie et de la rue Vercingétorix.

- Le tracé des rues actuelles serait maintenu pour l'essentiel ce qui, selon la Mairie, « permet de conserver les constructions existantes les plus intéressantes » : 35 immeubles au total.

L'enquête publique se déroulera jusqu'au 18 mai. Le dossier de l'opération de rénovation est à la disposition du public à la Mairie-annexe du 14^e, aux jours et heures suivants : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 18h. Mardi de 9h à 19h et samedi de 10h à 12h.

Le commissaire-enquêteur recueillera les observations du public les 16, 17 et 18 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- Un certain nombre d'équipements sociaux sont prévus (écoles, crèches PMI, terrain de sport, etc...). On sait cependant ce qu'il est advenu des équipements prévus dans l'aménagement Plaisance-Vandamme : ils ont été remplacés par l'hôtel Sheraton.

- La rénovation du quartier Guilleminot devrait — selon la Mairie — être terminée en 1985. Le coût est estimé à 383 millions de francs. On peut toutefois remarquer que rien n'est dit sur le déficit actuel, ni sur les modalités ou le plan de financement des suites de l'opération de rénovation.

VISITE A LA MAIRIE-ANNEXE

J'ai été voir l'exposition réalisée à l'appui de l'enquête d'utilité publique concernant la ZAC Guilleminot qui a été ouverte au début de ce mois à la mairie-annexe du 14^e.

Savez-vous pourquoi il a fallu abandonner les projets adoptés en 74 ? J'ai relevé ce trois raisons dans le dossier mis à la disposition du public. Il est nécessaire d'atténuer la brutalité du changement qu'occasionne la rénovation totale d'un quartier : c'est l'expérience acquise dans d'autres quartiers de Paris qui permet de parler ainsi (et pourquoi en 74 ne pouvait-on y songer, nanti de la même expérience et d'ailleurs, on ne modifiera plus le tracé des rues mais on en élaguera certaines et on conservera quelques immeubles. C'est un urbanisme qui a le sens de l'histoire et du passé !

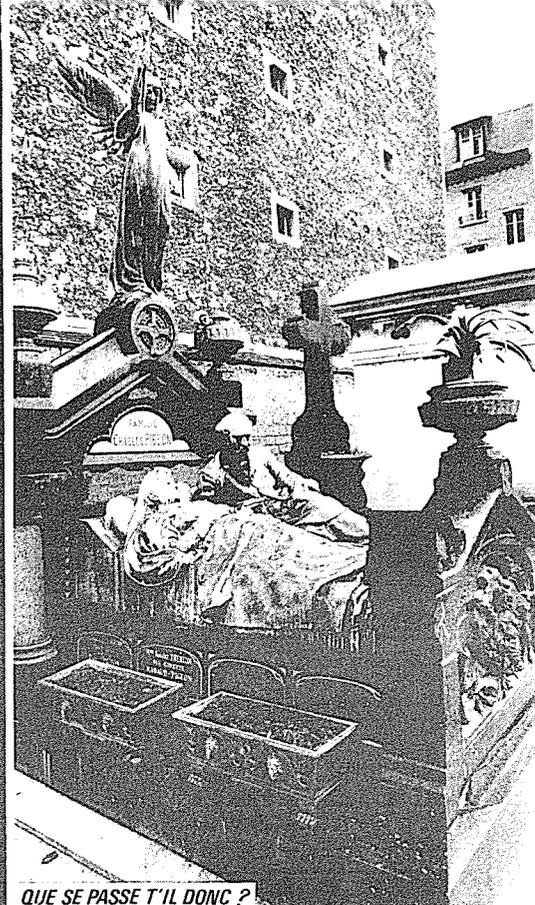
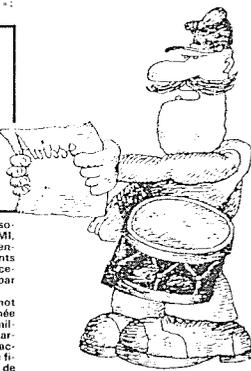
S'il conviendrait de transformer le terrain vague laissé par l'abandon de la radiale Vercingétorix en un grand espace vert, il sera judicieux de lui adjoindre un détail de petits jardins et d'allées piétonnes qui feront les délices des promeneurs du dimanche, je suppose. Est-ce le piéton qui habitera ou l'habitant qui piétonnera ?

Par souci de créer un paysage urbain harmonieux, la hauteur des immeubles sera réduite par rapport à celle qui a été retenue dans les projets antérieurs, sauf, faut-il s'en étonner, du côté de Plaisance où, vu les bâtiments déjà en place, on pourrait construire plus haut afin de ménager une transition « douce » entre grands et petits immeubles. L'esthétique commande bien des concessions !

Heureux habitants de ce quartier ! Comme nous sommes bien loin de vos soucis quotidiens. « Eh bien, ça ne change rien, on n'en sait pas plus qu'avant sur le sort qui nous sera fait », dites-vous (entendu autour de moi au cours de ma visite). A mon avis, ce qui va se passer, c'est un peu comme lorsque je me mets à faire une robe à partir d'un tissu. Il arrive qu'à force de petites modifications et de retouches, la robe ne ressemble plus au modèle de base. Il arrive aussi que le vêtement destiné à l'un, aille mieux, une fois réalisé à l'autre. »

Si vous voulez en savoir plus à ce sujet, trois livres pourraient étayer vos connaissances en matière d'urbanisme : « De la cité ouvrière au grand ensemble » de Rémy Butler et Patrice Noisette. « La comédie urbaine ou la cité sans classe » de J.P. Garnier et Donat Goltschmidt. « La question urbaine » de Manuel Castells.

PRÉFÈRE, PRÉFÈRE
C'EST TOUJOURS FERRE
A L'HEURE OÙ LES GENS
SONT LIBRES...



QUE SE PASSE T'IL DONC ?

PHOTOS R. CANAULT

pas grand chose ...

19 hectares et 9 ares, 33.952 tombes, plus de 400.000 cadavres scrupuleusement rangés là depuis 1824 ...

Le cimetière Montparnasse. Un monde immobile, étrange, un peu fou un reportage de Gérard Courtois

J'avoue que je n'y étais jamais allé. Depuis quelques années, j'étais passé cent fois à côté, longeant ses murs, apercevant distraitement quelques croix, ou les toits de pierre des chapelles funéraires, remarquants à peine quelques touffes d'arbres encore verts en hiver : sans vraiment m'en rendre compte, je l'avais toujours évité. Je crois même que j'en ai dit tout haut, non par absence de curiosité, mais par une sorte de « blanc » dans ma mémoire du quartier.

Un blanc de près de 20 hectares, on finit de le voir par les sentiers qui partent. Et un matin récent, désœuvrement, rupture des itinéraires automatiques, j'ai passé la petite porte qui ouvre presque à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue Houleux. Sur un trottoir, j'ai vu les heures d'ouverture, comme dans un musée ou un jardin public. Drôle d'hésitation.

la mort, ça se cache comme le sexe

« Les personnes qui visitent le cimetière doivent s'y comporter avec la décence et le respect qui conviennent à la destination de ces lieux » (article 17 du règlement intérieur).

C'est curieux comme on rationalise le pas des qu'on entre au cimetière de Montparnasse. On peut le remarquer, même chez les gens qui traversent pour prendre un raccourci entre l'avenue du Maine et le boulevard Edgar Quinet. Il y a la comme une enclavure insérée dans le tissu de la ville, une rupture incongrue dans son rythme.

Cimetière enclavé, mis à distance, strictement séparé des habitations. Pas question de mélanger les genres. Ce n'est pas un hasard si la seule rue de Paris qui ne soit pas bordée d'immeubles est précisément la rue Emile Richard (ou sous-Président du Conseil municipal de la fin du XIX^e siècle) qui coupe en deux le cimetière Montparnasse, bien protégé « isolé » par de hauts murs et deux rangées d'arbres. Pas un hasard non plus si les quelques immeubles adossés au cimetière n'ouvrent sur la cité des morts que par quelques petites fenêtres d'aération foudroyamment grillagées, comme les ouvertures de cellules de prison, comme si les habitants avaient voulu se prémunir contre d'étranges intrusions.

Mais les choses changent... Un groupe d'immeubles en construction rue de la Gaite s'ouvrent par de larges baies vitrées, porte-fenêtres et balcons directement sur le champ de tombes. On peut même supposer que la rue sur cimetière se paie assez cher de nos jours. Les promoteurs, c'est bien connu, sont sans scrupules et souvent iconoclastes.



Une vieille histoire

Cette église pueur à l'égard des morts, si elle ne remonte pas à des temps immémoriaux, n'est quand même pas nouvelle. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les vivants s'arrangeaient très bien de la présence des morts par-ci ou sur quelque dalle dans une église, on poussa un peu, on déposait le cadavre et l'on repla-

çait la dalle tant bien que mal. A moins que ce ne soit une procédure encore plus rudimentaire : la fosse commune à côté de l'église.

Et puis les gens ont eu la trouille. En 1810, par un décret de salubrité, les révolutionnaires (sur l'avis du docteur Guilloin... il jouait sur tous les tableaux celui-là), ont interdit les inhumations dans les cellules et les cimetières intra-muros, c'est ainsi qu'au début du XIX^e siècle, fut décidé la création de deux cimetières pour Paris : le Père Lachaise au nord et Montparnasse au sud. L'un et l'autre étaient situés bien en dehors de la capitale, en pleins champs.

L'ouverture du cimetière Montparnasse le 25 juillet 1824 provoqua d'ailleurs de violentes protestations de la part de la commission de la ville. Ils y parurent sans mal dans la nécropole. Certes, les choses étaient bien avancées. Il suffit de pénétrer dans le cimetière Montparnasse pour constater qu'on s'entend, les vivants n'ont fait preuve d'aucune fantaisie dans le rangement des morts. Ils les allongent là, empilés les uns sur les autres, collés les uns contre les autres, séparés seulement d'une tombe à l'autre, par les quelques centimètres réglementaires, alignés le long des allées tracées au cordeau, rassemblés par « divisions », subdivisées en « sections ». Il y a dans tout cela quelque chose de militaire, les morts sont « au carré », sages, résignés. On ne plaisante pas avec ces choses-là : on ne rigole pas avec la discipline d'outre-tombe. Les gardiens et un orfèvre et enfin, dans des postes d'observation à l'entrée sont là pour le rappeler.

La revanche des vivants fut terrible. Faute de pouvoir régenter de manière adéquate desoploque le développement et l'organisation de la ville, ils y parurent sans mal dans la nécropole. Certes, les choses étaient bien avancées. Il suffit de pénétrer dans le cimetière Montparnasse pour constater qu'on s'entend, les vivants n'ont fait preuve d'aucune fantaisie dans le rangement des morts. Ils les allongent là, empilés les uns sur les autres, collés les uns contre les autres, séparés seulement d'une tombe à l'autre, par les quelques centimètres réglementaires, alignés le long des allées tracées au cordeau, rassemblés par « divisions », subdivisées en « sections ». Il y a dans tout cela quelque chose de militaire, les morts sont « au carré », sages, résignés. On ne plaisante pas avec ces choses-là : on ne rigole pas avec la discipline d'outre-tombe. Les gardiens et un orfèvre et enfin, dans des postes d'observation à l'entrée sont là pour le rappeler.

Exorcisme

Mais ce n'est pas tout. Sous prétexte de les protéger des voleurs, pilliers et autres profanateurs, ils les enfermèrent dans un régime de règlements draconiens. Le ermetisme n'est qu'un immense règlement, muré, administré, surveillé, les morts, ou leur présence. En dehors de l'obligation de « décence » qui est faite à quiconque s'aventure au cimetière, les interdits pèsent sur le malheureux visiteur : il ne pourra pas fumer, il ne pourra pas claquer, les grilles ou treillages des sépultures, ni monter sur les tombes et monuments, ni marcher dans les intertombes ou sur les pelouses, ni couper les fleurs plantées sur les tombes, ni pénétrer dans les locaux administratifs « non destinés au public », ni déposer des ordures dans quelque partie que ce soit, ni chanter ou faire de la musique, ni venir s'asseoir sur une vieille cuite, ni y laisser cavalier ses gamins ou ses « animaux domestiques » (approchement banal mais toujours surprenant), ni y faire à quiconque des « offres de services », ni y quêter, ni y collecter, y dresser des devoirs, etc... Le non-respect d'une de ces règles entraîne l'expulsion immédiate du cimetière, sans préjudice des poursuites de droit commun. Comme dirait Brassens : « faut faire gaffe ou tu mets les latrines... »

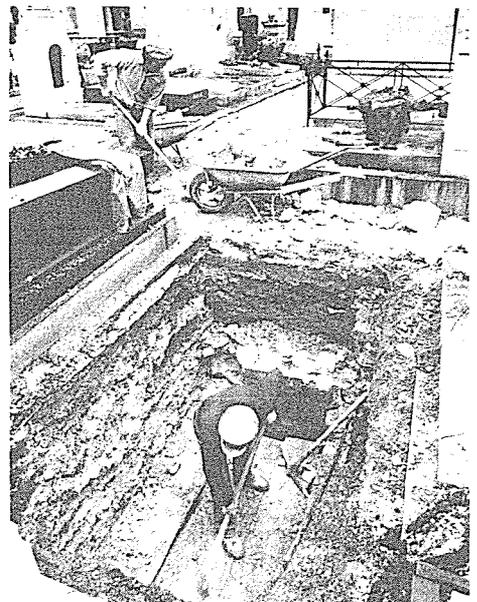
Le moindre détail est codifié jusqu'à l'obsession : la largeur des murs des passages, le minimum de chacune des cases du caveau, la profondeur du « vide sanitaire » (il n'y a pas de murs par dessous), les bandeaux destinés à supporter les dallages de recouvrement, l'épaisseur du couvercle (en un dallage en granit, pierre dure ou ciment armé d'une épaisseur de 0,02 m...), jusque et y compris la largeur de dépassement des corniches dans le cas des chapelles funéraires. Il n'y a pas de murs par dessous lassant — si ce n'est déjà fait — mais je vous assure que tout y est, tout. Un monde parfaitement aseptisé.

Ni trouvant pas de moyen commode de demander l'avis de l'administré, ce qu'il pensent de ce régime de résidence surveillée ou on les a placés, j'ai néan-

moins recueilli l'avis de celui qui a la charge de faire respecter cet ordre intérieur.

un métier un peu spécial

Je ne savais pas que le patron d'un cimetière s'appelle un « conservateur », comme dans un musée. Mais commençons par le commencement. Il faut dire un mot des « bureaux de la conservation » : belle bâtisse XVIII^e sans doute, à gauche quand on entre par l'entrée principale du boulevard Edgar Quinet. Dès la porte franchie, une merveilleuse odeur d'encens que qui imprègne depuis des générations le complexe en bois, le cadre de bois de la « CAISSE », les rayonnages en os ou sont classés, verticaux, les grands registres des morts : pour chaque tombe, l'ensemble des pièces officielles, actes notariés, permis d'inhumer qui permettent de retracer l'histoire des sépultures, de garantir que telle personne a bien le droit d'être enterrée dans telle concession... Un vrai travail de chartiste. Et un calme



comme il n'en régnait plus que dans de lointaines sous-préfectures de provinces rurales.

Pour Monsieur Durand, le conservateur, la tâche est multiple. Elle est d'abord de gardiennage. Il dispose pour cela de 23 gardiens, y compris les brigadiers. Et il y a à faire pour « empêcher les gens d'utiliser le lieu pour des activités multiples » : si les poussettes et les landeaux sont autorisés, en revanche, pas de vélos ni de patins à roulette.

« Autre part, nous avons été obligés d'intervenir auprès d'une jeune femme qui venait faire son footing dans le cimetière ». Joggers and skate-board, go home ! Et puis, il y a les vols : les gens volent des vases funéraires, fracturent les chapelles, en 1971 même, des portes de chapelles en fer forgé ont disparu. Sans parler des « maniaques qui trouvent qu'une sépulture n'est pas assez fleurie et vont voler des fleurs sur d'autres tombes ». Bref, pour tout dire, « il n'y a plus d'esprit civique ».

Réductions de corps

Mais le gros travail est surtout d'entretien. Pas le nettoyage des allées qui re-

vient aux chantons du service des Parcs et Jardins de la Ville de Paris. Ni l'entretien des sépultures assuré par les lauréats de tombes employés par les marbriers. Un entretien plus macabre qui peut prendre deux aspects.

« D'une part, nous procédons 4 jours par semaine à des réductions. Cela se fait à la demande des familles qui veulent « faire de la place » dans leur caveau. Par exemple, un caveau moyen peut contenir 10 cases : au bout de huit à dix ans, on « réduit » les ossements en les mettant tous dans une seule case : cela libère 9 cases ». En 1978, l'administration du cimetière Montparnasse a fait 874 exhumations de corps pour faire des réductions.

Il y a, d'autre part, les « exhumations administratives » (571 corps en 1978), suite à la procédure de reprise de tombes vétustes, abandonnées ou qui peuvent être dangereuses. Dans ce cas, les sépultures sont vidées et les restes transportés dans des camions spéciaux jusqu'à l'ossuaire du Père Lachaise. Travail d'artistes. Car le cimetière Montparnasse n'est pas des grandes nécropoles mécaniques où l'on creuse les tombes à la pelle-touche. Ici, régner encore la bêche et la pioche du fossoyeur. Environ 250

concessions par an sont ainsi reprises avant d'être reviduées (voir encadré).

La lourde tâche de ces exhumations et réductions incombe aux 10 fossoyeurs du cimetière qui font partie du personnel ouvrier de l'Hôtel de Ville. Le recrutement se fait « surtout de père en fils ou par relation car il s'agit d'un métier assez spécial ». Le conservateur ne veut pas se laisser entraîner beaucoup plus loin sur ce terrain :

« ... oui, les odeurs sont un peu spéciales... et cette appréciation qui dit tout... au début, quand il commence dans le métier, le jeune fossoyeur ne mange pas toujours le midi... »

Il y a encore de la place
Comme l'annonce une pancarte dans la vitrine de Joffin-Labatie, « marbrier funéraire » installé contre le cimetière, « il y a encore des concessions à vendre au cimetière Montparnasse ». Oh, que je me suis dit, un abominable scandale, la trace des morts et tout et tout... Mais non pas du tout, c'est

vrai. Vous pouvez, si vous le désirez, être enterré à Montparnasse. Il vous suffit pour cela d'habiller (je veux dire d'avoir habité) ou d'être décédé à Paris.

Mais il n'est pas nécessaire de passer par une entreprise de pompes funèbres. Vous pouvez — c'est ce que recommande le conservateur — vous adresser directement à la conservation du cimetière et acheter une concession. Après quoi, vous choisissez si vous préférez vous offrir un caveau (et là, vous aurez besoin d'un entrepreneur pour le faire construire) ou si cela vous convient d'être inhumé « en pleine terre », car c'est également possible. En allant directement au cimetière, vous évitez de payer à l'entreprise de pompes funèbres la commission (qu'elle empêche évidemment au passage quand elle vous revient) d'une concession. Parce que tout cela n'est pas donné.

Le prix moyen pour une concession de 2,20 m est actuellement de 9.686,26 F, à l'intérieur d'une division et de 16.858,28 F, en bordure d'allée au d'avenue. Sur les 9.686,26 F, 6.410,40 F reviennent à la Ville de Paris, 1.602,60 F à l'Aide sociale, 1.663,26 F à l'Enregistrement, à quoi il faut ajouter 20 F de tombes. Et puis, dépêchez-vous parce que les prix vont augmenter — par comparaison avec ceux de plusieurs grandes villes de province, l'administration parisienne des cimetières estime que ses tarifs de concessions sont sous-évalués.

En 1978, 945 inhumations, dont 21 en pleine terre, ont eu lieu au cimetière Montparnasse. La conservation a vendu 250 concessions.

Le culte des morts...

Dimanche. Je pensais trouver la foule. Il fait froid et pluvieux, c'est vrai, mais on pourrait croire que c'est un temps de circonstance. Or, le cimetière est vide, étonnamment vide. C'est clair : les ballades dominicales en famille sur la tombe des ancêtres, les bouquets de fleurs, le broc émaillé l'entree avec ce robinet qui ne finissent jamais de couler, tout ça, c'est fini, passé de mode, entièrement usé. Le 19^e siècle est terminé... Le culte des morts, cette tradition républicaine et laïque, cette « religion » populaire, patriotique et familiale semble relégué au magasin des accessoires. L'héroïque guerrier des « morts pour la patrie » a été, il est vrai, sérieusement ébréché. Quant à la famille, elle a changé de points d'attache.

Juste un petit sursaut à l'oussaint où 50.000 personnes environ passent chaque année au cimetière Montparnasse : chiffré à rapprocher de celui que cite Philippe Ariès, le 1^{er} novembre 1902, on comptait 350.000 visiteurs dans les cimetières parisiens.

Photos insolites

Cet après-midi de dimanche, entre 15 et 17 heures, j'ai pu compter sur les doigts de deux mains le nombre des visiteurs parmi lesquels trois promeneurs solitaires attirés par les allées silencieuses et humides, un amateur de photos insolites, discret, par nécessité puisque l'article 84 du règlement précise : « Il est interdit de se livrer à des opérations photographiques, cinématographiques, géodésiques, etc... sans autorisation préfectorale... » Pour la géodésie, passe encore, la géodésie, c'est la science qui a pour objet l'étude de la forme de la terre ; ainsi, l'on ne saurait jamais si notre petite planète n'est pas affalée de monstrueuses verrues à l'emplacement précis des cimetières. Mais je vois mal en quoi le petit déclin d'un appareil photo pourrait troubler le sommeil éternel des nécropoles parisiennes.

Il y avait également un vieux monsieur, ethnologue ou voyageur, qui lisait soigneusement toutes les épitaphes avec, de temps en temps, un soupir songeur. Je n'ai pas osé lui demander s'il avait découvert celle-ci, qui a dit, conformément à l'article 115 du règlement « recevoir le visa préalable de l'Administration ».

*« Je suis la biche
Tu es ma forêt »
Mon corps en friche
Suffit à tes rires... »*

Les petits minets et le graveur de pierre

On croise quand même des gens heureux qui échappent à la méditation à laquelle peut conduire le lieu. Des amoureux rates... l'endroit semble bloquant, on ces deux filles qui vers 9 heures moins le quart, un matin, cherchaient fébrilement une fleur à accrocher à leur pûl. Ne vous scandalisez pas, elles ne faisaient pas la fleur, d'autant que maintenant, avec les fleurs « stablovent », la fleur fraîche se fait rare. Non, honnêtes, elles fouillaient les grands bacs en ciment ou en planches où sont versés les fleurs déjà décatées. Elles ont fini par trouver leur bonheur, deux roses qui avaient encore bonne figure, et sont reparties ravies sur le chemin probable du lycée Paul Bert. Un habitué aussi, ce graveur de pierre qui, à petits coups secs, cliquetants, rapides et répétés de ses burnus très fins, traçait un nom et une date sur une tombe. Méticuleux, organisé. Il était monté sur le marbre, mais avait pris soin de glisser sous ses genoux un petit tapis de mousse ; et juste à côté de la planche émaillée qui rappelle aux morts les « regrets éternels » dont ils sont entourés, un poste de radio lui apportait en sourdine les nouvelles de

la paix israélo-égyptienne et des manifs en Lozainne. Préoccupé par le galbe du deuxième 9 de 1979, faisant sauter méthodiquement les petits éclats de marbre, il était peu loquace : «... oui, c'est vrai, maintenant on peut faire ça à la machine. Ça coûte moins cher. Mais vous savez, ici, c'est dans le style, c'est avec chie. Les gens respectent les lettres des autres inscriptions... Je suis graveur sur pierre... Je peux faire toutes les lettres, les dorer aussi, tout ça, voyez, c'est à la demande, à la demande du client... ». Le client est, lui, même au cimetière, du moment qu'il paie.

À dire vrai, les seuls qui soient écartés sans scrupules, ce sont les chats. On ne les remarque pas au premier abord, fondus dans le paysage comme des caméléons, caches invisibles au milieu des pierres blanches, des marbres gris moultché ou noir. Mais si l'on s'immobilise un moment, ils commencent à sortir de partout, se tortillant avec passesse et prudence dans ce dedale infini de petits passages, de blocs de pierre, de stèles, de dalles, de croix, de grilles, d'entre-tombes, disparaissant brusquement par l'entrebaillement d'une porte de chapelle funéraire. Sans gêne insolent de ces matous lovés au creux des bacs à fleurs, au pied des sépultures.

L'anonymat des nécropoles

Les petits minets font bien compris, là, au moins ils se sentent tranquilles. Le cimetière Montparnasse n'a plus qu'une fonction sociale très abattée : objet de curiosité touristique, relique de temps révolus. Dans les petits cimetières de village, on peut encore lire l'histoire des familles, des alliances, histoire matrimoniale et foncière d'un pays. Rien de tel à Paris. L'anonymat des métropoles a détruit sur la nécropole. Impossible d'en tirer les fragments d'une histoire sociale, collective, d'une mémoire traduite par bribes sur les pierres tombales. Les villages ont encore leur cimetière. Les quartiers l'ont perdu depuis longtemps — s'ils l'ont jamais

Le Moudin de la Charité, à l'intérieur du cimetière, est le seul édifice en V19 siècle dans la plaine de Paris sans être desquels il s'élevait avant la Révolution. Des bords du moudin à l'arcade. La tradition veut qu'un chancelier d'État que celle du moudin soient, celui des Trois Cornes, était venu ici.

eu — et avec lui les traces d'une communauté. Alors, sorti du romantisme de la promenade au cimetière, on n'a plus à se mettre sous la dent, si j'ose dire, que les morts illustres.

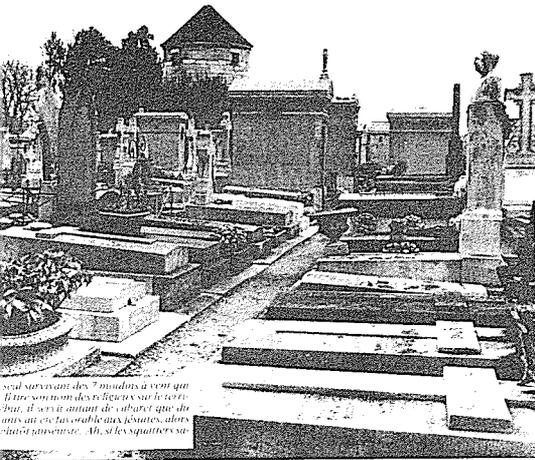
Squatter les caveaux ?

ont purement et simplement « squatté » l'immense « Cité des morts » qui s'étend au nord de la ville. Il est vrai que les Égyptiens traitent leurs morts avec plus de largesse que nous : ils leur offrent une gamme de logements qui va du studio au 15, avec jardins, cours intérieures et vue sur la grande mosquée du Bazar. Nous avons une vision plus étriquée de l'au-delà mais un architecte utopiste trouverait la matière à imaginer d'astucieux « duplex » ou d'intéressantes « opérations tirées ».

Les Égyptiens nous ont précédé sur cette voie : après la guerre avec Israël en 1967, des dizaines de milliers de réfugiés du Sinaï et de villages du Canal de Suez, arrivés au Caire en catastrophe,

ont purement et simplement « squatté » l'immense « Cité des morts » qui s'étend au nord de la ville. Il est vrai que les Égyptiens traitent leurs morts avec plus de largesse que nous : ils leur offrent une gamme de logements qui va du studio au 15, avec jardins, cours intérieures et vue sur la grande mosquée du Bazar. Nous avons une vision plus étriquée de l'au-delà mais un architecte utopiste trouverait la matière à imaginer d'astucieux « duplex » ou d'intéressantes « opérations tirées ».





scilicet servavit des 7 moudias vent qui
lire son nom des fleurs sur le terre-
pau. Et s'est un instant de subterfuge que de
venir au ex-fraievable aux jésuites, alors
placé au-dessus. Ah, si les squatters au-

Encore heureux qu'il y ait des morts...

Car on trouve de tout un peu au Montparnasse, des grands noms et des petits, des illustres et des qui réveillent des souvenirs entours, joutains, des hommes de genre, des hommes de plume, des hommes de paillie et bien d'autres encore.

Les pierres lisses de Brancusi

Le premier que j'ai remarqué, en descendant l'Allée de l'Étoile, c'est Henri Laurens, le sculpteur de ces formes sombres, pleines, déhanchées, comme celle de cette femme qui a été placée sur sa tombe. Après quoi, je suis allé de surprise en surprise. Car, dans le 14^e reposent également Brancusi, avec ses pierres lisses comme des galets, si lisses qu'on a l'envie irrépressible de les caresser. Antoine Bourdelle, dont l'atelier-musée est tout près, dans le 15^e, et même Rude. Ineffaçable et héroïque auteur du « chant du départ » de l'Arc de Triomphe, l'oubliais Soutine qui peignait des petits poissons angousses échoués dans des assiettes de séries.

Et des musiciens - César Frank, Camille Saint-Saëns ou Emmanuel Chabrier... Là, je ne résiste pas au plaisir de citer le Grand Larousse encyclopédique qui, de Chabrier, dit ceci : « Genre musical plein de contradictions mais d'une prodigieuse intensité. Faisant parfois les mauvais goûts, il atteint par ailleurs à la grandeur et touche au sublime... Il faut ajouter une

violenti exultante, allant parfois jusqu'à la bouffonnerie et par-dessus tout une ardente vitalité animant toute sa musique... » Sans commentaire. Et des poètes : François Coppée, Léon Paul Fargue, Desnos le dormeur ou Charles Cros qui fut aussi l'émancipé du cinéma et de la chaîne Hi-Fi...

Télescopages

Sans parler des quelconques obscurs et byzantins attaqués se livrent sûrement outte-tombé : Littre et Larousse. Ni des rencontres explosives entre Charles Pigeon, inventeur de la célèbre lampe, André Citroën, l'homme des chevrons, de la tracteur avant et de la croisière jaune, Nicolas Conté, inventeur du crayon et Alkheim, le grand champion d'échecs.

Que dire enfin de ces dialogues insolites que peuvent avoir Saint-Beuve, qui avait la plume assassine. Proudhon, plus connu dans le milieu sous le pseudonyme de la propriété, c'est le vol et Tristan Tzara qui a écrit ceci sur l'immense connaissance étrange en ce premier jour de printemps :

« ... sur la garrigue de ma non être les routes
de son savoir se sont emportées et que l'ivresse
du reproche le n'a pas encore su renverser
et tout ce que j'ai pu comprendre et à quoi je
ne crois plus le caillou de ce que je
n'ai pas pu comprendre et qui monte à la
surface, le gémissement lui par l'impalpable
labour des profondeurs... » C'est dans
un poème étonnant qui s'appelle
« L'Homme étonnant ».

L'abbé, l'amiral et le coureur cycliste

Au milieu de cette foule, sans que je sois trop noté, trois morts ont traversé ma mémoire : Jules, Sébastien, César Dumont et Urvile d'abord : amiral, exploitateur, géographe, il a retrouvé les vécus ou de Lapérouse en Polynésie, découvert la terre Adèle (Ile-les, très au sud...) en 1840 et trouve le mort bretté, après tant de voyages chez les canotables et les baleines, dans une catastrophe de chemins de fer sur la toute nouvelle ligne Paris-Verailles en 1842. Et puis l'abbé Grégoire : auteur en 1788 d'un « Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs », il fut élu par la Convention en 1792 l'abolition de l'esclavage. Précurseur à un autre titre, il écrit, en 1826, une « Histoire du mariage des prêtres ».

Enfin, Henri Maspero. Son papa était « égyptologue et la Chine. Pour ceux que ça intéresse, il a écrit un bouquin passionnant sur le monnaie, le seul à ma connaissance qui ne tombe pas dans la vulgarisation plantane. Ce Maspero-là, qui fut Professeur au Collège de France, il suffit de lire son livre pour comprendre que ce n'était pas un trône, dans les années 30, il s'est offert un sérieux tripen volant de Paris à Yokohama en vélo. Les temps changent, on voit mal Foucault ou Barthes s'affrimer un aller Paris-New York en skate-board... Dominage.

Les laveurs de tombe préfèrent les poètes

A propos, vous ne le savez pas, eh ben Henri Maspero, il est de la famille à François, ou l'éditeur gauchiste parisien, c'est à dire. Même que ce doit être son tonnon. Et cela crée de traquiques confusions. Un matin, un nettoyeur de tombe rencontre dans un bistrot de l'avenue du Maine mia avoué sans ambage que lui « il avait ses lettres ». Nettoyer-brosser, bichonner la tombe de Baudelaire, ça oui, pas de problème, c'est une noble tâche. Mais aller donner un coup de pie à la sculpture de Maspero, ou gauchiste de 68, ça jamais ! Un ange est passé entre nous, mais je n'ai jamais su si c'était la fréquentation des cimetières qui l'avait rendu poète, ou s'il s'agissait d'un écrivain plus ancien.

Les fleurs du mal...

Car il y a aussi Baudelaire. C'est la gloire locale, si l'on peut dire. Il ne doit d'ailleurs pas être ravi, le pauvre Charles de sommeiller à côté de son cher ami beaucoup, le général Anspick qui ne portait pas dans son cœur. Mais il a des consolations. Ainsi, l'autre matin, mon attention fut attirée par un bouquet de fleurs fraîches, déposé sur sa tombe, un petit

mot accompagnant les tulipes mauves et jaunes, un petit mot tendre et révérencieux : « A Charles, j'ai suivi votre conseil, je m'éteindre ». Un vieillard peu chéti passant à ce moment dans l'allée. Me voyant là, en train de lire cet étrange message, il s'approcha d'un pas sautillant, pour prendre des nouvelles, jeta un oeil et s'en fut après avoir laissé tomber d'une voix basse :



« Ah ! au Père Lachaise, c'est pareil, c'est des fanas... tous des fanas... ». Les « fanas », en réalité, semblent peu nombreux. Je n'ai jamais vu que deux tombes d'hommes « illustres », fleuries par des mains anonymes. Celle de Baudelaire et celle de Pierre l'Alain sur laquelle on peut lire cette sobre indication : « Né à Châteaillon le 28 juin 1883, mort à Fresnes le 15 octobre 1945. » A l'autre bout du cimetière, vers Denfert-Rochereau, dans cette partie du cimetière qui fut, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, réservée aux esclaves, avec son mur d'enclos et sa maison de purification, il y a une tombe délicate : celle du Colonel Dreyfus, victime de « l'Affaire ».

17 heures 15. Le gardien chef sortit vivement la cloche de l'entrée principale. Tout le monde dehors... Ça me rappelle curieusement l'intérieur du lycée ! 17 heures 15. C'était l'heure ou, après les tartines de pain sec et les pâtes de fruit, on allait « en étude... » 17 heures 15. L'heure où tout rentre dans l'ordre, les allées se vidant, les portes se refermant. Chacun chez soi. Les morts peuvent enfin respirer !



Le vampire de Montparnasse

Le 30 juillet 1848 et pendant les semaines qui suivirent, les gardiens du cimetière Montparnasse decoupaient des allées peu fréquentées des cadavres de femmes arrachées à leur tombeaux et abandonnés, mutilés. L'émou fut profond. Les gardiens décidèrent de tendre un piège : ils placèrent sur une tombe un canon de fusi, caennois, chargé de mitraille et pointé vers l'un des murs où ils avaient repéré des traces d'escalade. Pendant des mois... rien, pas le moindre petit couinement de vampire, pas un souffle, pas un frémissement.

Et puis, un soir, vers minuit, le 15 mars 1849, pour être précis, ce fut l'espion. Le gardien s'élançait mais ne purent rien découvrir d'autre à la lueur de leurs lanternes que des traces de sang et des lambeaux de vêtements mi-

litaires. Le hasard voulut que le coupable fut arrêté quelques jours plus tard : il avait été admis à l'Hôpital du Val de Grâce, criblé de blessures qu'il ne parvenait à guérir que très vaguement. Francis Bertrand, sergent au 74^e régiment de ligne, 28 ans, fut par faire des aveux complets : il lui était arrivé d'ouvrir, dans une seule soirée, dix à quatorze cercueils et il prenait un affreux plaisir à mutiler les cadavres. Le conseil de guerre devant lequel il fut jugé, ne le condamna qu'à un an de prison, selon l'article 369 du code pénal : « Sera puni d'un emprisonnement de 3 mois à un an et de 500 à 1.800 F, d'amende qui-convient se sera rendu coupable de violation de tombeaux ou de sépulture... ». Il accompagna sa peine au bague de Belle Ile et l'on ne lui jamais ce qu'il devint ensuite...

Vrai, vous pouvez, si vous le désirez, être enterré à Montparnasse. Il vous suffit pour cela d'habiter (je vous prie d'avoir habité) ou d'être décédé à Paris.

Mais il n'est pas nécessaire de passer par une entreprise de pompes funèbres. Vous pouvez — c'est ce que recommande le conservateur — vous adresser directement à la conservation du cimetière et acheter une concession. Après quoi, vous choisissez si vous préférez vous offrir un caveau (et là, vous aurez besoin d'un entrepreneur pour le faire construire) ou si cela vous convient d'être inhumé « en pleine terre », car c'est également possible. En allant directement au cimetière, vous évitez de payer à l'entreprise de pompes funèbres la commission qu'elle empêche évidemment au passage quand elle vous revend une concession. Parce que tout cela n'est pas donné.

Le prix moyen pour une concession de 2,20 m² est actuellement de 9.686,26 F. À l'intérieur d'une division et de 16.858,28 F., en bordure d'allée au d'avenue. Sur les 9.686,26 F., 6.410,40 F. reviennent à la Ville de Paris, 1.612,40 F. à l'Aide social, 1.663,26 F. à l'enregistrement, à quoi il faut ajouter 20 F. de tombes. Et puis, dépêchez-vous parce que les prix ont tendance à augmenter : par comparaison avec ceux de plusieurs grandes villes de province, l'administration parisienne des cimetières estime que ses tarifs de concessions sont sous-évalués.

En 1978, 945 inhumations, dont 21 en pleine terre, ont eu lieu au cimetière Montparnasse. La conservation a vendu 250 concessions.

Le culte des morts...

Dimanche. Je pensais trouver la foule. Il fait froid et pluvieux, c'est vrai, mais on pourrait croire que c'est un temps de circonstance. Or, le cimetière est vide, étonnamment vide. C'est clair : les belladames dominicales en famille sur la tombe des ancêtres, les bouquets de fleurs, le broc empaillé à l'entree avec ce bouquet qui ne flétrit jamais de couleur, tout ça, c'est fini. Passe de mode, carrement usagé. Le 19 siècle est terminée... Le culte des morts, cette tradition républicaine et laïque, cette « religion » populaire, patriotique et familiale semble relégué au magasin des accessoires. L'incense guerrier des « morts pour la patrie » a été, il est vrai, sérieusement ébréché. Offert à la famille, elle a changé de points d'attache.

Juste un petit souvenir à la Toussaint où 50.000 personnes environ passent chaque année au cimetière Montparnasse : châtiment à rapprocher de celui que cite Proust. Après le 1^{er} novembre 1902, on comptait 350.000 visiteurs dans les cimetières parisiens.

Photos insolites

Cet après-midi de dimanche, entre 15 et 17 heures, j'ai pu compter sur les degrés de deux maîtres le nombre des visiteurs parmi lesquels trois promeneurs solitaires attirés par les allées silencieuses et humides, un amateur de photos insolites, discret, pas nécessairement l'article 84 du règlement précise : « il est interdit de se livrer à des opérations photographiques, cinématographiques, géodésiques, etc., sans autorisation préfectorale... » Pour le géodésiste, passe encore, la géodésie, c'est la science qui a pour objet l'étude de la forme de la terre ; ainsi, l'on ne saura jamais si notre petite planète n'est pas affaiblie de monstrueuses verrues à l'emplacement précis des cimetières. Mais je vois mal en quoi le petit docteur d'un appareil photo pourrait troubler le sommeil éternel des nécropoles parisiennes.

Il y avait également un vieux monsieur, ethnologue ou voyeur, qui lisait soigneusement toutes les épitaphes avec, de temps en temps, un sourire songeur. Je n'ai pas osé lui demander s'il avait découvert celle-ci, qui a dû, conformément à l'article 115 du règlement, recevoir le « visa préalable de l'Administration » :

*« Je suis la bièche
Tu es ma force
Mon corps en friche
Suffit à tes rêcs... »*

Les petits minets et le graveur de pierre

On croise quand même des gens heureux qui échappent à la méditation à laquelle peut conduire le lieu. Des amoureux rates... Tendent semble bloquant, ou ces deux filles qui vers 9 heures moins le quart, un matin, cherchaient fébrilement une fleur à accrocher à leur pull. Ne vous scandalisez pas, elles ne l'avaient pas la razzia, d'autant que maintenant, avec les fleurs « stabloven », la fleur fraîche se fait rare. Non, honnêtes, elles fouillaient les grands bacs en ciment ou en planches, on voit verser les fleurs déjà décatées. Elles ont fini par trouver leur bonheur, deux roses qui avaient encore bonne figure, et sont reparties ravies sur le chemin probable du lycée Paul Bert. Un habitué aussi, ce graveur de pierre qui, à petits coups secs, cliquetants, ratés et répétés de ses burins très fins, traque un nom et une date sur une tombe. Méticuleux, organisé. Il était monté sur le marbre, mais avait pris soin de glisser sous ses genoux un petit tapis de mousse ; et juste à côté de la planche émaillée qui rappelle aux morts les « registres d'états-civils » ont été entaillés, un poste de radio lui apportant en sonndine les nouvelles de

la paix israélo-égyptienne et des manifs en Lorraine. Préoccupé par le galbe du deuxième 9 de 1979, faisant sauter méthodiquement les petits caillots de marbre, il était peu loquace : «... oui, c'est vrai, maintenant on peut faire ça à la machine. Ça coûte moins cher. Mais vous savez, ici, c'est dans Paris, c'est assez chic. Les gens respectent le style des autres inscriptions... Je suis graveur sur pierre... Je peux faire toutes les lettres, les dorer aussi, tout ça, voyez, c'est à la demande, à la demande du client... ». Le client est toi, même au cimetière, du moment qu'il paie.

À dire vrai, les seuls qui soient carrément sans scrupules, ce sont les chats. On ne les remarque pas au premier abord, fondus dans le paysage comme des caméléons, fâchés, invisibles au milieu des pierres blanches, des marbres gris moultché ou noir. Mais si l'on s'immobilise un moment, ils commencent à sortir de partout, se faufilant avec parcimonie et prudence dans ce dédale infini de petits passages, de blocs de pierre, de stèles, de dalles, de croix, de grilles, d'entre-tombes, disparaissant fréquemment par l'entrebaillement d'une porte de chapelle funéraire. Sans gêne insolent de ces matous loués au creux des bacs à fleurs, au pied des sépultures.

L'anonymat des nécropoles

Les petits minets n'ont bien compris. Là, au moins ils se sentent tranquilles. Le cimetière Montparnasse n'a plus en soi une fonction sociale très abstraites : objet de curiosité touristique, relique de temps révolus. Dans les petits cimetières de village, on peut encore lire l'histoire des familles, des alliances, histoire matrimoniale et foncière d'un pays. Rien de tel là Paris. L'anonymat des nécropoles a déteint sur la nécropole. Impossible d'en tirer les fragments d'une histoire sociale, collective, d'une mémoire traduite par bribes sur les pierres tombales. Les villages ont encore leur cimetière. Les quartiers l'ont perdu depuis longtemps — s'ils l'ont jamais



Le Modulo de la Chapelle, à l'extérieur du cimetière, est le seul survivant des « modulos » dont on avait érigés au V^e siècle dans la plaine de Plénoy. Elle servait aux sépultures verticales, et fut démolie desquels il s'élevait avant la Révolution. Des le début, il servait avant de devenir que du modulo à l'usage. La tradition veut que sa tombe d'aujourd'hui ait servi aux sépultures, alors que celle du modulo voisin, celui des Trois Cornes, était plutôt une sépulture.

eu... et avec lui les traces d'une communauté. Alors, sorti du romantisme de la promenade au cimetière, on n'a plus à se mettre sous la dent, si l'on ose dire, que les morts illustres.

Squatter les caveaux ?

L'utilisation méthodique, rigoureuse, maximale et pour tout dire capitaliste de l'espace des cimetières ne pourrait-elle être poussée jusqu'à sa conclusion logique ? Ne serait-il pas possible d'utiliser cette ville miniature pour résoudre les problèmes de logement les plus urgents des Parisiens, avec une priorité pour les enfants et les nains ? Les Égyptiens nous ont précédé sur cette voie : après la guerre avec Israël en 1967, des dizaines de milliers de réfugiés du Sinaï et des rives du Canal de Suez, arrivés au Caire en catastrophe, ont purement et simplement « squatté » l'immense « Cité des morts » qui s'étend au nord de la ville. Il est vrai que les Égyptiens traitent leurs morts avec plus de largesse que nous : ils leur offrent une gamme de logements qui va du studio au 15, avec jardins, cours intérieures et vue sur la grande mosquée du Bazar. Nous avons une vision plus érigée de l'au-delà mais un architecte utopiste trouverait la matière à imaginer d'astucieuses « duplex » ou d'intéressantes « opérations tiroirs ».

Encore heureux qu'il y ait des morts...

Car on trouve de tout un peu au Montparnasse, des grands noms et des petits, des illustres et des qui reviennent des souvenirs entoués, lointains, des hommes de génie, des hommes de plume, des hommes de paille et bien d'autres encore.

Les pierres lisses de Brancusi

Le premier que l'ai remarqué, en descendant l'Allée de l'Ouest, c'est Henri Laurens, le sculpteur de ces formes sèches, pleines, déhanchées, comme celle de cette femme qui a été placée sur sa tombe. Après quoi, je suis allé de surprise en surprise. Car, dans le 14^e surprenant également Brancusi, avec ses pierres lisses comme des galets, si fines qu'on a l'impression de les caresser. Antoine Bourdelle, dont l'atelier-musée est tout près, dans le 15^e, et même Rude, l'indéfectible et héroïque auteur du « chariot du départ » de l'Arc de Triomphe. Pomplian Soutine qui peinait des petits poumons angouais échoués dans des assiettes décolorées.

Et des musiciens : César Frank, Camille Saint-Saëns ou Emmanuel Chabrier... Là, je ne résiste pas au plaisir de citer le Grand Larousse encyclopédique qui, de Chabrier, dit ceci : « Genre musical plein de contradictions mais d'une prodigieuse intensité, trisant parfois le mauvais goût, il attendait par ailleurs à la grandeur et touche au sublimé... ». Il faut ajouter une

Le vampire de Montparnasse

Le 30 juillet 1848 et pendant les semaines qui suivirent, les gardiens du cimetière Montparnasse découvrirent dans des allées peu fréquentées des cadavres de femmes arrachées à leur tombeaux et abandonnés, mutilés. L'emot fut profond. Les gardiens décidèrent de tendre un piège : ils placèrent sur une tombe un canon de fusil, camouflé, chargé de mitraille et pointé vers l'un des murs où ils avaient repéré des traces d'escalade. Pendant des mois... Rien, pas le moindre petit couinement des ampoules, pas un souffle, pas un ricaneur.

Il fut, un soir, vers minuit, le 15 mars 1849, pour être précis, et fut l'explosion. Les gardiens s'élançèrent mais ne purent rien découvrir d'autre à la lueur de leurs lanternes que des traces de sang et des lambeaux de vêtements ni-

litaires. Le hasard voulut que le coupable fut arrêté quelques jours plus tard : il avait été admis à l'hôpital du Val de Grâce, criblé de blessures qu'il ne parvenait à expliquer que très vaguement. François Bertrand, sergent au 74^e régiment de ligne, 25 ans, fini par faire aveux complets : il lui était arrivé d'envoyer, dans une seule soirée, dix à quinze cercueils et il prenait un affreux plaisir à mutiler les cadavres. Le conseil de guerre devant lequel il fut jugé, ne le condamna qu'à un an de prison, selon l'article 301 du code pénal. « Sera puni d'un emprisonnement de 3 mois à un an et de 500 F. à 1.800 F. d'amende quiconque se sera rendu coupable de violation de tombeau ou de sépulture... ». Il accompli sa peine au bagne de Belle-Ile et n'en est jamais ce qu'il devint ensuite...

jovialité exubérante, allant parfois jusqu'à la bouffonnerie et par-dessus tout une ardente vitalité allant toute sa mesure... Sans commentaire... Et des poètes : François Coppin, Léon Paul Fargue, Desnos le dormeur ou Charles Cros qui fut aussi l'animateur du cinéma et de la chaîne Hi-Fi...

Télécopages

Sans parler des querelles obscures et byzantines auxquelles se livrait sûrement « notre-tombe » Littré et Larousse. Ni des rencontres explosives entre Charles Bignon, bibliothécaire, et le peintre André Citroën, l'homme des chevrons de la traction avant et de la croisière jaune. Nikolaï Gondi, inventeur du crayon et Alékhine, le grand champion d'échecs.

Que dire enfin de ces dialogues insolites que peuvent avoir Sainte-Beuve, qui avait la plume assassine, Proudhon, plus connu dans le milieu social par son nom de « la propriété, c'est le vol » et Tristan Tzara qui a écrit ces lignes d'une résonance étrange en ce premier jour de printemps : « sur la garrigue de non être les routes te sont ouvertes toutes emportées ce que l'averse et tout ce que tu pas encore si renverse et tout ce que tu pas comprendre et que tu ne vois plus le collat de ce que je n'ai pas pu comprendre et tu m'ont à la gorge, le gouçon hâlé par l'implacable labour des profondes... ». C'est dans un poème étonnant qui s'appelle « L'Homme approximatif ».

L'abbé, l'amiral et le coureur cycliste

On médite de cette tombe, sans que je sache trop pourquoi, trois morts qui traversent ma mémoire : Jules Sébastien, César Dumont d'Urville d'abord, amiral, explorateur, géographe, il a retrouvé les vieux os de l'apéroise en Polynésie, découvrit la terre Adélie (44-bas, très au sud...) en 1840 et trouva le nord bécotement, après tant de voyages chez les canotiers et les baleines, dans une catastrophe de chemins de fer sur la toute nouvelle ligne Paris-Versailles en 1842.

Il fut l'abbé Grégoire : auteur en 1788 d'un essai sur la régénération plus saine, morale et politique des juifs... Il faut voter par la Convention en 1792 l'abolition de l'esclavage. Précurseur à un autre titre, il écrit en 1826, avec « Histoire du mariage des prêtres ».

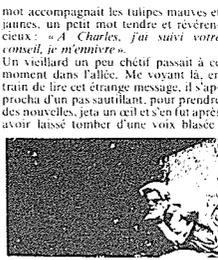
Enfin, Henri Maspéro. Son papa était « égyptologue », lui faisant plutôt « des Égyptes Grégoire et Céramique ». Pour ceux qui aiment, il écrit un bouquin passionnant sur le taoïsme, le cent à ma connaissance qui ne tombe pas dans la vulgarisation planante. Ce Maspéro-là, qui fut Professeur de géologie à l'École, il suffit de lire son livre pour comprendre que ce n'était pas un triste, dans les années 30, il s'est offert un sérieux trip en allant de Paris à Pékin en vélo. Les temps changent ; on voit mal Foucault ou Barthes choisir un aller Paris-New York en skate-board... Dimanche.

Les laveurs de tombe préfèrent les poètes

A propos, vous ne le savez pas, eh bien Henri Maspéro, c'est de la famille à François, oui, l'ancien général, mais également, ex-libratre. Même que ce doit être son tonon. Et cela crée de tragiques confusions. Un matin, un nettoyeur de tombe rencontré dans un bistrot de l'avenue du Maine m'a avoué sans ambage que lui, il avait ses fêtes... Nettoyer, brosser, bichonner la tombe de Baudelaire, ça oui, pas de problème, c'est une noble tâche... Mais aller donner un coup de propre à la sépulture de Maspéro, ça gauchiste de 68, ça jamais ! Un ange est passé entre nous, mais je n'ai jamais su si c'était la fréquentation des cimetières qui l'avait rendu poète ou s'il s'agissait d'un atavisme plus ancien.

Les fleurs du mal...

Car il y a aussi Baudelaire. C'est la gloire locale, si l'on peut dire. Il ne doit d'ailleurs pas être révisé, le pauvre Charles de sommeiller à côté de son éphémère maître, le général Aupick, qu'il ne portait pas dans son cœur. Mais il a des consolations. Ainsi, l'autre matin, mon attention fut attirée par un bouquet de fleurs fraîches, déposé sur sa tombe, un petit

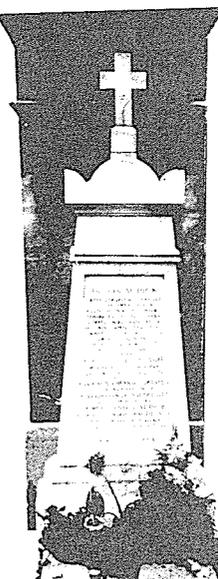


« Ah ! au Père Lachaise, c'est pareil, c'est des fanas... tous des fanas... ». Les « fanas », en réalité, semblent peu nombreux. Le fait jamais vu que deux tombes d'hommes « illustres » fleuries par des mains anonymes. Celle de Baudelaire et celle de Pierre Laval sur laquelle on peut lire cette sobre indication : « Né à Chateaudun le 24 juin 1883, mort à Rennes le 15 octobre 1945 ».

À l'autre bout du cimetière, vers l'entree-Rochereau, dans cette partie du cimetière qui fut, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, réservée aux Israélites, avec son mur d'enclos et sa maison de purification... Il y a une tombe discrète : celle du Colonel Dreyfus, victime de « l'Affaire ».

17 heures 15. Le gardien chez nous vigoureusement la cloche de l'entrée principale. Tout le monde dehors... Ça me rappelle curieusement l'interdit du lycée... 17 heures 15, c'est l'heure où, après les tartines de pain sec et les pâtes de fruit, on allait « en étude ». 17 heures 15. l'heure où tout rentre dans l'ordre, les allées se vidant, les portes se refermant. Chacun chez soi.

Les morts peuvent enfin respirer !



DES VOISINS UN PEU PARTICULIERS...



JUAN 33 ans, Chilien.

Je suis venu dans ce pays après les événements du CHILI de septembre 73. Pourquoi suis-je en France ? Ce n'est pas une décision délibérée :

J'ai pris, lors de la victoire du Président ALLENDE, des responsabilités dans les différentes organisations créées dans mon quartier.

En octobre 72, après la première grève des transporteurs, avec d'autres camarades, je suis devenu responsable de l'organisation du transport et de la distribution des articles de première nécessité afin d'assurer le ravitaillement minimum de la population du quartier. Comme cette situation a subsisté jusqu'au putsch militaire de septembre 1973, j'ai gardé ces responsabilités tout en continuant de travailler.

Les premiers jours après le putsch, nous avons décadé, mes camarades et moi, de ne pas quitter notre quartier. Nous estimions que les militaires ne réprimeraient pas les milliers de gens qui comme nous, avaient pris des responsabilités dans les différents quartiers des centaines de villes et de villages à travers tout le pays. Mais quelques jours plus tard, nous avons appris par des amis militaires restés fidèles à la Constitution, que les officiers allaient donner l'ordre d'emprisonner même les dirigeants de notre niveau.

Nous avons alors quitté séparément notre province pour essayer d'échapper aux opérations « râteau » ; mais les contrôles routiers, les délations nous ont, hélas, bientôt réunis dans un stade municipal utilisé comme camp de prisonniers. J'y ai passé 43 jours ; grâce à la complicité généreuse d'un sergent ami de mon père, j'ai pu quitter ce camp seulement muni d'un certificat faisant état de ma situation de famille — mes papiers s'étant égarés lors de mon séjour au camp.

J'ai réussi à rejoindre Santiago où j'ai pris contact avec un groupe de chrétiens ; ils avaient une filière permettant aux personnes en danger de demander asile aux ambassades étrangères. Après discussion de ma situation, ils ont été d'accord pour que je me réfugie à l'ambassade de France, compte tenu que j'avais déjà fait de la prison et que je n'avais pas de papiers.

Tout s'est bien passé ; après un séjour de 32 jours dans la résidence de l'ambassadeur de France (où s'étaient déjà réfugiés plus de 400 personnes), j'ai pu quitter le Chili.

Mon arrivée en France

A Paris, nous avons été accueillis par LA CIMADE et FRANCE TERRE D'ASILE, après quelques jours, nous sommes partis en Provence où nous avons été hébergés dans un foyer pendant six mois. Là, nous avons commencé à apprendre le français. Puis j'ai été hébergé par des copains dont la situation économique était difficile ; j'ai accepté le premier

travail que j'ai trouvé, manœuvre dans une usine de peinture. Après cette première expérience, j'ai fait plusieurs métiers — maçon, terrassier, entretien, peinture... — en compagnie de travailleurs étrangers maghrébins ou portugais avec lesquels je m'entendais très bien sans que mon français ne progresse pour autant.

Dans l'ensemble, j'ai été bien accueilli ; j'ai ressenti une attitude différente des Français due à mon statut de réfugié politique. J'ai eu un traitement privilégié par rapport aux travailleurs immigrés que j'ai cotoyés ; par exemple, j'ai constaté qu'il y avait des Françaises camarades de travail qui préféreraient déjeuner avec moi plutôt qu'avec un autre étranger ; ou bien, sur le chantier, on s'adressait toujours à moi pour avoir un renseignement plutôt qu'à un autre travailleur à la peau plus foncée.

Mais savez-vous que certains sont des réfugiés politiques ? Nous en avons rencontrés : ils nous racontent ici leur histoire et retracent l'itinéraire qui les a conduits à vivre dans notre quartier.

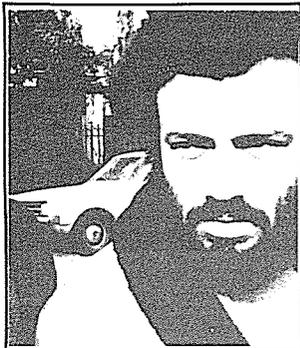
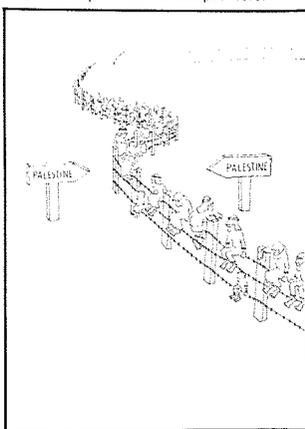
J'ai fait plusieurs métiers

Enfin, las de cette routine sans perspectives, je suis venu à Paris, surtout pour perfectionner mon français. J'ai obtenu une bourse à l'ALLIANCE FRANÇAISE et un stage de 2 mois à l'AFPA. Par contre, du point de vue travail, j'ai rencontré beaucoup de difficultés ; je n'ai trouvé que de courts remplacements ou du petit bricolage.

J'ai rencontré aussi des problèmes dans la recherche d'un logement plus ou moins définitif (pour l'instant, je loge dans une chambre mise à ma disposition par des amis français). Le prix des chambres chez les particuliers est presque toujours trop élevé pour mon salaire, ou bien dans les HLM les couples et les familles nombreuses ont la priorité.

Je peux dire que, malgré les problèmes que j'ai rencontrés, la solidarité d'un grand nombre de Français m'a aidée. Beaucoup, même pour des motifs différents, m'ont tendu la main ainsi qu'à d'autres compatriotes.

C'est en 1967, j'avais alors 16 ans, que je me suis rendu compte que ce n'est pas facile d'être Palestinien : le 23 août 67, à minuit, les soldats israéliens sont venus tabasser tous les gens du quartier sous prétexte que le fil du téléphone militaire était coupé dans la rue. Mon père fut frappé jusqu'au sang, la maison fouillée. Ce n'était que le commencement : en représailles au moindre acte de résistance, les maisons sautaient pour une seule maison, le dynamitage suffisait, mais à Haïhoule, un petit village à 35km de chez moi, les Israéliens utilisent des bulldozers pour détruire plusieurs dizaines de maisons. Je m'attache à la révolution. Nous sommes toujours de plus en plus nombreux, malgré les tortures et les dynamitages de maisons. Les martyrs tombent par milliers, les prisons sont pleines, il y a au moins 10 000 prisonniers en 70 : le peuple, malgré ses souffrances sous l'occupation sioniste qui dure depuis 1948 et les pressions des régimes réactionnaires arabes, a trouvé la solution : le fast. En 70, peu après septembre noir, où 20 000 Palestiniens furent massacrés par le régime jordanien, j'obtins une bourse en Algérie où je commence à apprendre le français...



ABOU SAMIR, Palestinien.

Je suis né en Palestine à Hébron, à 40 km de Jérusalem. Je suis arrivé en France après un long voyage de 7 ans à l'étranger ...

Je viens en France pour les vacances d'été. J'arrive à Paris un samedi soir avec 65 centimes en poche, un chèque et l'adresse d'un juif anti-sioniste que je ne connais pas. Comme je ne sais pas comment il va me recevoir j'en parlais très peu le français... je ne veux pas aller chez lui avant d'avoir touché mon chèque. A l'époque, la tasse de café coûtait 70 centimes, je ne peux même pas entrer dans un bar. Le samedi soir, je veux dormir sur un banc de la station St-Michel, mais le gardien refuse, alors je dors sous les ponts, à côté de Notre-Dame. Toute la journée du dimanche, je n'ai parlé à personne... Le dimanche soir, je dors encore sous les ponts, il fait très froid et il pleut... Pendant deux jours, la fontaine St-Michel fut ma source d'eau. Le lundi matin, je touche mon chèque, je casse la croûte et je vais chez le copain. Il m'accueille bien, sa femme aussi, ils me logent chez eux, ils me demandent même si j'ai besoin de fric, puis je vais habiter chez Roger, un déporté français qu'ils connaissent, qui est très gentil avec moi.

Cette première visite a beaucoup changé mes idées sur les Français. Avant, je les détestais pour avoir aidé les sionistes à occuper ce pays et à nous massacrer, pour avoir colonisé certains pays arabes, massacrés nos frères algériens, attaqué l'Egypte en 56... Mais oui, tous les Palestiniens, dans les camps, ont de mauvais souvenirs des mirages français, des phantoms américains et des chars anglais. Là, j'ai compris que les guerres que les impérialistes mènent ne servent qu'une certaine classe...

Je fais ma première année universitaire, je rentre en Palestine le 14 juillet 72. Au point Alentay, à la frontière palestinienne-jordanienne, l'armée israélienne m'arrête. Je suis torturé pendant 21 jours, chocs électriques, coups de bâton, les tortionnaires me font manger du gros sel en grande quantité... Puis je suis libéré à l'isolement pendant 72 jours. Finalement, je suis condamné à une année d'emprisonnement et à une année de résidence surveillée. Décrite la torture en quelques lignes est impossible... Après mon année de résidence surveillée, je demande aux autorités d'occupation une autorisation pour sortir de Palestine. On me donne le choix entre : pas d'autorisation ou une permission de sortie définitive, sans possibilité de retour. Comme j'ai très envie de continuer ma grosse scolarité que je ne peux faire en Palestine, je quitte définitivement mon pays natal en juillet 74.

En été 75, je reviens en France chez Roger qui me paie des vacances et m'offre des années de résidence surveillée. Je suis toujours très gentil avec moi...

Ené 77, un copain français me prête son appartement pendant les vacances, c'est la première fois que j'habite seul. Là, je me rends compte qu'un Français peut crever chez lui et rester plusieurs semaines sans que personne s'en soucie ; j'ai passé des jours entiers sans dire un mot à personne... Les voisins c'est déjà rare que je le vois... Si je suis croisé, ils m'ont étonné de me voir là-bas, parfois ils ne répondent même pas. Je m'inscrit à l'université en 3^e cycle ; je n'ai plus la sécurité sociale, je suis trop vieux pour avoir une chambre dans une résidence universitaire. J'ai rencontré des Français qui militent pour expliquer quelle est la lutte du peuple palestinien.

Je sais que je retournerai, un jour, en Palestine. Je ne perds pas espoir, tant qu'il y a un peuple qui lutte, tant que les révolutionnaires portent leur lutte. Nous menons une lutte juste pour une Palestine démocratique et laïque où nous pourrions vivre côte à côte avec les chrétiens et les juifs - même avec ceux venus en Palestine au 20^e siècle.

MOBAREZ, Iranien

Depuis combien de temps es-tu en France et que fais-tu ?

Je suis venu en 1971. Je suis militant d'une organisation politique révolutionnaire. J'ai beaucoup voyagé en Europe, en Afrique du Nord, et aux frontières de l'Iran. Officiellement, je suis étudiant.

Mon travail politique consiste surtout à préparer des textes pour notre organisation, et j'assure aussi des relations avec des Iraniens dans différents pays.

As-tu beaucoup de contacts avec des Français ?
J'ai constaté que les femmes âgées étaient les plus accueillantes pour donner des renseignements dans la rue. Je connais quelques Français qui m'ont aidé. J'ai aussi des amis africains, arabes, grecs. J'ai eu des difficultés pour trouver une chambre. C'est très difficile de se loger si on ne peut pas présenter un garant français.

« Mobarez » : J'imagine que ce n'est pas ton vrai nom. Tu ne crains pas les contrôles de police ?
Non, je suis bien habillé et j'évite le métro où il y a 600 policiers en permanence. D'ailleurs, le gouvernement français s'intéresse surtout aux armes, il laisse circuler les livres et les tracts.

Que penses-tu de la situation en Iran ?
L'économie est malade ; il y a beaucoup d'importations, surtout pour l'agriculture. Il faut restaurer immédiatement la production agricole du pays et arrêter les importations inutiles, comme les armes ultra-modernes. Le capital étranger a pénétré partout (poste de radio, chausseries en plastique...).

Il faut chasser le capitalisme américain et ne pas laisser entrer le social impérialisme russe qui, lui aussi, est dangereux. On est aussi contre le Gouvernement chinois car il a soutenu le Shah quand le sang du peuple coulait dans la rue.

Et la révolution islamique de Khomeiny ?
Khomeiny n'a donné aucun plan économique. Son premier ministre a déjà été chef des entreprises et est pour l'exploitation des ouvriers. Il y a un religieux à la tête du mouvement populaire, mais il s'oppose à la révolution, on ne sera pas d'accord.

Penses-tu rentrer bientôt en Iran ?
J'espère partir dans deux ou trois mois. Je ne peux pas quitter mon poste sans avoir quelque un pour me remplacer.

Je n'ai pas vu ma famille depuis 7 ans. J'ai communiqué avec eux par téléphone mais pas par courrier, à cause de la répression.
Je suis né dans une famille ouvrière. Ma mère a eu 15 enfants dont six sont morts.



infos pratiques

• Jusqu'où iront nos loyers ? Hausse des loyers du secteur libre

Beaucoup de locataires sont inquiets. En effet, depuis l'annonce de la libération des loyers pour le 1^{er} janvier 1979, des propriétaires se sont manifestés : par exemple, en envoyant à ceux de leurs locataires dont le bail arrivait à expiration le premier trimestre 79 des lettres proposant une augmentation de loyer de plus de 25 %, lettres qui, en cas de non-acceptation du nouveau loyer, valaient congé. Devant le ton de protestations, le gouvernement a fait voter fin 78 un texte de portée limitée qui ne repousse que de six mois la libération des loyers.

Cette loi n° 79-147 du 3 janvier 79 (J.O. du 4) fixe les limites dans lesquelles peuvent être révisés en 79 les loyers à usage d'habitation. Pour le premier semestre 79, la liberté des loyers est encore très surveillée. A partir du 1^{er} juillet 79, les loyers ne pourront, en principe, être rendus totalement libres que pour les locations nouvelles ou reconduites.

■ Pour vous augmenter, votre propriétaire doit partir du niveau réel de votre loyer atteint en 78 ou en 77. En effet, les hausses avaient été limitées ces deux années-là, il est exclu que votre propriétaire « rattrape » en 79 le manque à gagner dû à ce blocage.

■ Pour 79, de deux choses l'une : ou votre contrat prévoit une indexation, et elle s'appliquera, ou votre contrat ne prévoit rien, et votre loyer est automatiquement indexé pour 79 à l'indice INSEE du coût de la construction. Exemple d'un bail venant à expiration le 31.7.79 : si aucune clause d'indexation n'est prévue, son montant ne pourra dépasser que 7,76 %.

■ Réalisation de contrat. ATTENTION : Si vous partez de votre logement, cette protection ne s'applique plus ; votre loyer pourra être fixé librement. Mais, par contre, si votre propriétaire tente de résilier votre contrat pour vous en faire signer un autre au prix fort, défendez-vous, vous avez la loi pour vous ! Le loyer du nouveau contrat proposé ne pourra pas être majoré plus que ce qu'indique l'indice INSEE.



• Section locale

C.N.I.

La Confédération Nationale du Logement fait redémarrer sa section du 14^e (dans l'arrondissement un million de familles, et une quinzaine d'amicales de locataires sont adhérentes de la C.N.I.). Le 25 janvier dernier, une réunion a notamment décidé la réouverture de la permanence de la section qui se tient désormais le 1^{er} et le 3^e lundi de chaque mois à l'Ecole des parents (25 rue du Moulin de la Vierge). Un collectif provisoire a été désigné et regroupe des membres d'amicales de la rue de l'Éure, des H.L.M. Brune, du 146 rue Raymond Losserand, du 217 Alexis et l'ensemble Alexis-David-Bardinet. Par ailleurs, la section entend être présente dans les luttes du quartier, en particulier celles concernant l'aménagement du secteur Guilleminot. Pour tous renseignements, vous adresser à J.-L. Lambert, Tél. 543.32.89 ou à M. Lenormand, Tél. 542.74.59.

• Autrement

Parmi les thèmes des prochaines rencontres organisées par la revue Autrement, les mercredi 15 et mardi 16 au Lucernaire (53 rue Notre Dame des Champs, 75006), notons le 2^e mai « La Passenade à Lyon » : un groupement d'organisation collective d'alimentation et produits ménagers courants. Avec le paiement d'un forfait par mois, la possibilité de se procurer selon les besoins hourraires et objets domestiques dans le local d'association. Répartition et rotation des tâches. Pour les autres débats, tél. au 271.23.40.

• Yoga-mime

Des cours ont lieu depuis plusieurs mois au Moulin des Trois Corneils (46 rue Raymond Losserand) le vendredi de 19 à 21h pour le mime et les lundis et mercredis (ou mardis) et jeudi à 19h30 pour le yoga.

• Transports

L'ASSOCIATION COMBAT TRANSPORT

(62 rue Raymond Losserand, Tél. 322.72.85) vient de publier le premier numéro de son bulletin trimestriel consacré aux problèmes de la circulation et des transports dans Paris. A partir de la démontation de la situation de plus en plus absurde que connaissent les Parisiens (les limites de l'asphycie automobile sont proches), un objectif de lutte pour obtenir la révision complète du « plan de circulation » et amorcer la remise en cause de la place de la voiture individuelle au profit des transports en commun et autres modes de déplacement en ville (vélos, taxis, marche à pied). A lire.

• Ça grogne dans les bus

Nous sommes plus d'un demi-million à utiliser l'autobus chaque jour à Paris. Nous sommes plus d'un demi-million qui perdons chaque jour des dizaines de minutes parce que l'autobus est bloqué au milieu de la marée automobile. Alors, nous avons décidé de créer des Comités d'autobus sur tout Paris. Nous revendiquons des choses telles sont : la priorité à l'autobus tout le long de son parcours et le fonctionnement de toutes les lignes 7 jours sur 7. Dans le 14^e, le comité du bus 62 existe déjà ; d'autres sont en train d'être créés (bus 58 et 281. Prenez contact avec nous : Association Combat-Transport, 63 rue Raymond Losserand, tél. : 322.72.85.

« L'autogestion ça se bouffe ! »

Dimanche 1^{er} avril - ce n'est pas un gag - à ce lieu restaurant « Le pied dans le Plat », la première « BOUFFE DE L'AUTOGESTION » sur le thème de ce qui se mange dans les rapports entre un groupe autogéré et l'Etat. Au moment où nous bouillons le canard, nous ne savons pas ce qui se sera dit, ni ce qui sera ressorti de cette

POUR EN SAVOIR PLUS... consulter : « Le particulier » n° 558 - février 1979.

• Pâques

Le Centre Américain organise des stages pendant les vacances de Pâques. Les 9, 10 et 11 avril, de la danse africaine (avec Lucki Zebila), de la guitare brésilienne (avec Joao Di Toux), et des rythmes et percussions (avec Gummé). Tous renseignements au Centre Américain, 261 Bd. Raspail, Tél. 033.99.92.

• Nucléaire

Une centrale nucléaire doit être construite à Nogent-sur-Seine en amont de Paris. Un comité d'information et de lutte se crée dans le 14^e arrondissement pour lutter contre la construction de cette centrale dangereuse et polluante. RUnions tous les vendredis à 19h, 32 rue Raymond Losserand, au fond de la cour.

• Mercredis

L'association Plaisance 14^e (inségré dans « notre maison », 32 rue Olivier Noyer, Tél. 543.91.01) organise, tous les mercredis, de 17h30 à 19h, des permanences gratuites et ouvertes à tous sur des thèmes variés. Le 1^{er} mercredi de chaque mois, « Éducation et famille » avec l'École des parents et des éducateurs, le 2^e mercredi de chaque mois « École et enseignement », avec les fédérations de parents d'élèves « Corneil » et « Lagarde ». Et le 3^e mercredi « Santé et hygiène » avec la présence d'un médecin.

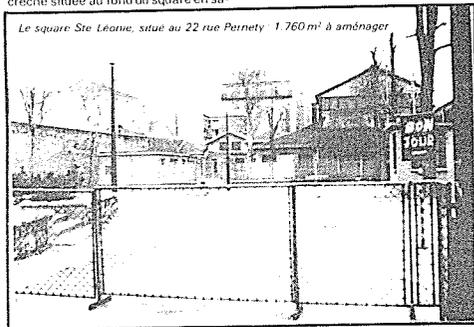
DU NOUVEAU square Ste LEONIE

Les habitants du quartier connaissent bien l'Atelier d'Art Public Paris 14^e depuis qu'ils ont pu voir et apprécier la peinture murale réalisée par Pernetty l'an dernier. L'Atelier d'Art Public se propose aujourd'hui d'étudier un nouvel aménagement pour le Square Sainte-Léonie. Pourquoi le square Sainte-Léonie ?

Situé au fond de l'impasse Sainte-Léonie, au niveau du numéro 22 de la rue Pernetty, il constitue en fait LE SEUL ESPACE PUBLIC DU QUARTIER. Sa superficie est d'environ 1,760 m². Il semble laisser à l'abandon, plus un bon d'herbe, des arbres à demi-saprophytes et un entretien des plus sommaires. Ouvert de jour comme de nuit, il sert de dépotoir ou de refuge pour activités mal définies. Les mamans qui viennent chercher leurs enfants à la crèche située au fond du square en sa-

vent quelque chose ! Les croix de chien enfilées le bac à sable, tandis que les feuilles mortes jonchent les bancs.

En outre son aménagement ne semble pas répondre aux besoins d'un tel lieu : difficile cohabitation entre les tout-petits et leurs aînés, absence de structures et d'aires de jeux, tristesse de l'environnement (le square est entièrement entouré de murs aveugles). Bref, beaucoup, sinon tout est à faire.



Le square Ste Léonie, situé au 22 rue Pernetty 1.760 m² à aménager

Un environnement sinistre pour un espace public sans entretien

Comment peut agir l'Atelier d'Art Public ?

L'Atelier se propose, en travaillant au sein du quartier, à partir d'un dialogue direct avec les habitants, d'établir un projet pour le faire valoir auprès des Pouvoirs Publics. Durant les prochains mois, nous allons nous efforcer de réunir un dossier complet d'information sur la réalité actuelle du square, ainsi que sur ses possibilités d'aménagement futur. Pour cela, nous avons besoin de toutes les suggestions, informations, critiques et idées dont les habitants du quartier voudront bien nous faire part.

Des permanences publiques auront lieu durant tout ce temps, les samedis à partir de 14 heures au siège de l'Atelier d'Art Public, 61 rue Pernetty. Un questionnaire va être, en outre, prochainement diffusé auprès des habitants du quartier qui auront à cœur, nous en sommes sûrs, d'y répondre. Nous comptons beaucoup sur leur participation, afin que le square Sainte-Léonie réponde enfin aux besoins du quartier et puisse devenir le lieu de promenade et de détente qu'on est en droit d'attendre de lui.

L'Atelier d'Art Public Paris 14^e

L'A.A.P. fut créé en 1977 par des artistes plasticiens et des habitants du quartier Pernetty. Plaisance qui avait pris une part active à la mise en œuvre et à la réalisation du projet de peinture murale de la rue Pernetty.

Il se compose actuellement d'une équipe qui a pour vocation d'entreprendre toutes formes d'interventions plastiques dans un espace public et collectif (peintures murales, sculptures, aménagements d'espaces urbains, d'aires de jeux, etc.) élaborés avec la participation et en association avec les groupes sociaux et les communautés concernés. Il s'agit de faire en sorte que les projets entrepris concernent collectivement une audience définie et déterminent une expression commune en rapport avec les besoins et les données de la vie sociale, locale et la réalité quotidienne. Il s'efforce en outre de faire que les réalisations soient perceptibles à tous, sans pour autant négliger la qualité plastique de la recherche.

L'A.A.P. Paris 14^e en concertation avec les groupes sociaux et communautaires auxquels il s'adresse, met au point une méthode appropriée sur la façon dont le travail peut être organisé dans chaque cas, en y incluant la participation effective de la population concernée aux différents stades du projet : Recherche thématique, Elaboration de l'esquisse, Exécution finale. Il établit parallèlement les besoins matériels et la façon dont il peut être subvenu financièrement aux dépenses nécessaires au travail (recherche d'un financement public ou privé).

Atelier d'Art Public Paris 14^e - 61 rue Pernetty - 543.72.46.

TOUT NEUF : A vendre water-ped, état neuf, non déballé, 1.500 F. Tél. Gisèle Strzoda, 320.94.31.

LE PINARD : Direct du producteur VQOS, Rouge FAUGERES, avéré à domicile : bouteilles pour 258 F TTC ou 50 litres en deux cuiv, 280F TTC. Contacter P. VIDAL, Lenthéric, 34480 Marolles, ou tél après 13h au 322.97.27.

L'AIR FRAIS : A vendre une hotte de cuisine AIRLUX. Tél. à J.J. Xicluna au 567.55.92 poste 302.

L'OCCASE : Cherche appartement ancien (loi de 48) si possible avec bateau Urgent en vue mariage. Tél. entre 13h30 et 23h à Catherine Bodemer au 203.174, hôpital, Ferrand Vidal, Service cardiologie.

LE STOCK : Editeurs différents cherchent dans le quartier un entrepôt de stockage de livres. 100 m² environ, prix 14^e Village. Tél le matin au 543.65.74.

LA DEMANDE : Marie Gaëlle cherche pour ses enfants des peintures sur soie que vous désirez, coussins, foulards, carrés de soie, robes, bijoux, jupes, panneaux muraux, aux couleurs et dessins de votre choix. Tél. au 320.08.65 ou 543.10.17 pour prendre rendez-vous et passer vos commandes.

LA DETRESSE : L'Association Française des centres de consultation conjugale, 34 av. Reille, 75014, a mis en place une structure de réponse téléphonique qui fonctionne tous les jours de 12h à 20h - S.O.S. Couples - 539.37.37. Elle veut aider ceux et celles qui éprouvent des difficultés à établir ou à vivre une relation de couple et surmonter aussi les difficultés dans le cas d'une rupture ou d'une séparation. Les consultations téléphoniques sont anonymes et gratuites.

L'ATELIER : Sculpteur-joaillier recherche un atelier avec accès chaudière, des matériaux et à partir de juillet, avec ou sans habitation. Tél. : 307.33.60 à Lorène.

LE GROS DODO : A vendre un sommier sur pieds pour une personne (parfait état) avec toute protection plus la parure de lit (dessus de lit et coussinets de deux coussins), le tout pour 200F. S'adresser au journal pour contact. Merc.

LA PORTE BLEUE : Au 5 passage Monthurin, 75014, Garoline et Brigitte ouvrent un atelier de vannier-rotin et de peinture sur soie, les lundis et mardis de 14h à 20h. Pour se renseigner, tél. 322.81.66.

LA MUSEE : Cherche triporteur pour faire une bibliothèque et des étagères, le tout solide et au meilleur prix. Tél. 543.91.97.

LA BAGNOLE : Vends couplet 304, (épave à Levallois), 100.000 kms, année 72, la boîte est foutue. 1.500F. Tél. J.P. Charrier au 539.52.67 (dom.) ou 758.13.24 (h. d. b.).

LE TROC : Une échabue de librairie échabague fonctionne dans le 14^e. Encore bien modeste (une centaine de livres), elle attend que votre participation pour s'étoffer. Le principe est simple : l'échange se fait à valeur égale. 100 livres apportés donnent droit à 100F. à valoir à prendre. Tous les livres sont acceptés. Livres à fonctionner tous les samedis de 15h à 17h au local de Paris-Écologie, 16 rue Raymond-Losserand, 75014, métro Gare.

Les petites annonces du Village sont gratuites

LE STUDIO : Urgent, jeune fille cherche à louer sans caution studio meublé si possible avec téléphone, 900 F, maxi du côté de Fernand Corré à Mille Auguste, Hôtel Plaisance, 53 rue de Germiny, chambre n° 8.

LE PIED : Pour retrouver ou conserver bien-être, sante et joie, venez au cours de gymnastique d'entretien mixte, au 1 rue des Jonguilles (180 rue R. Losserand) tous les jeudis à 18h30. Hésitations, appelez au téléphone Mme Laury, Tél. 543.07.55 après 17h.

LA LESSIVE : Vends machine à laver Candy 137 Le neuve, 1.500 F sous garantie, 13 programmes. Josée, Caressel, chez Mme Agnel, Tél. 543.98.28.

L'ESPAGNOL : Etudiant sud-américain donne cours d'espagnol, petits groupes de conversation, tous niveaux. Tél. à Gustav Schroeder, 320.36.34 et 560.62.30.

LA COIFFEUSE : Je vends salon de coiffure dame, 20 m² dans le 14^e, avec 2 bacs à déchets. Convient à débutants ; possibilité de gérance-vente. Prix 6.500 F. Tél. au 542.57.46.

LES MATIÈS : Elève ingénieur des cours de maths, physique chimie cherche des cours de soir et/ou flûte traversière. Mettre un mot votre nom et téléphone dans ma boîte aux lettres, Paris, 20 rue Brézin, 75014.

HELP... URGENT : Jeune fille, 30 ans, au chômage, seule avec un fils de 10 ans, dactylo, anglais-espagnol courant. Etudierait toutes propositions pour emploi mi-temps comprenant volet (restauration, animation comprises). Tél. matin ou soir au 542.67.35 ou écrire à B. Elsa, 2 impasse Sainte-Léonie, 75014.

LA MUSIQUE : Vends petit organe KAWAI, AL 48 six octaves, 4 octaves plus basses, 5 sonorités et vibrato 1.500F. Etat neuf. Vends aussi un petit organe KAWAI - 200F. Tél. au 540.97.52.

LA VIDEO : Atelier audio-visuel pour les enfants. Derrière l'écran de la télé, comment monter sa vie avec une caméra ? Quelle vie et quelle fiction pour quel regard ? Fabriquer ses images tous les mercredis de 15 à 17 heures à VIDEO CINE TROC, 8 villa du Parc Montsouris, 75014, Tél. 588.21.65.

LE COMBI : Cherche combiné bois, 260 à 410 cm, moins en mauvais état. Tel. Savary, 90.05.21 après 18h.

LES GAMINS : Jeune fille, 23 ans, habitant le quartier cherche à garder des enfants le soir ou pendant le week-end. Expérience travail en pouponnière crèche, centres aérés. Tél. 544.80.18 (un après-midi, en semaine Demander Melle Paris).

LA BRICOLE : Au chômage avec juste A.P. Alors à bricole, aussi netter plus vos bouts de bois, bouts de laine, bouts de chiffon et dentelle, vos vêtements usagés, vos porcelaines et faïences cassées. Tout peut me servir. Je viendrai à domicile vous débarrasser. Envoyez-moi et j'arrive à Lenthéric, 14 cité Vernet Paris 7^e.

LES POUPÈES : Je cherche des poupées ou des morceaux de poupées à vendre. Les enfants ont des envies de préférence, même très endommagées. Peule Parigiano, 56 rue d'Alesia, tél. 542.85.16.

BOUFFE, Qui s'inscrit intéressé par le thème de l'alimentation ? Tél. 322.88.39 le soir ou le samedi matin.

Envoyez le texte de votre annonce au 11^e Village, 88 rue de l'Ouest 75014
Nom _____
Adresse _____
Texte de l'annonce _____

RAPPEL DES PRINCIPALES DISPOSITIONS QUE VOUS ÊTES EN DROIT D'EXIGER :

- Une offre préalable précise et complète sur les modalités de crédit.
- Un droit de rétractation de 7 jours après la signature de cette offre.
- L'interdiction de tout paiement avant la conclusion définitive de l'opération.
- La résolution de la vente entraîne la résolution du crédit.
- Si, au-delà de 7 jours, l'organisme prêteur ne vous a pas répondu, vous devez considérer son silence comme un refus de vous octroyer le crédit.
- Si alors, il vous fait part de son accord, vous êtes en droit de refuser.
- En demandant expressément à être livré immédiatement, le défaut de rétractation peut être réduit à trois jours.
- Si vous avez rétracté votre offre ou si le crédit vous est refusé, le contrat de vente est résolu de plein droit.
- L'exécution de vos obligations envers l'organisme prêteur pourra être suspendue par une ordonnance du juge d'instance en cas de conflit avec le vendeur, ou si momentanément, vous êtes dans une situation financière qui vous empêche de payer les mensualités du crédit.

mort à crédit

Le droit du consommateur

« On a pas de frigo, on a pas d'télé, mais au moins on n'a pas de dettes ». C'est un des Morosophes qui dit ça (voir la rubrique des spectacles) et tout compte fait, ça résume assez bien les problèmes, venaux les angoisses, que suscite le crédit à la consommation : traites, mensualités, et comme ça jusqu'à la retraite ; mais comment faire quand on n'a plus de sous, ou quand on s'est laissé piéger par une publicité accrocheuse du genre « offrez-vous la Rolls de vos rêves avec 300 F. comptant » et qu'on se rend compte au bout de deux jours que c'est du délire. La fiche juridique de ce mois-ci répond à ces questions.

Cette demande, vous seule(e) pouvez la faire par écrit et signée de votre main. Vous déclarez alors vouloir être livré immédiatement et reconnaissez avoir été informé de la réduction du délai de rétractation. En cas de refus du crédit ou si vous vous rétractez dans le délai de trois jours, vous serez dans la même situation que si vous avez bénéficié du délai de 7 jours et que la livraison avait été effectuée avant la fin du délai. Votre crédit ayant été accepté et si vous ne vous êtes pas rétracté à la marchandise doit vous être livrée.

Vous n'aurez d'obligation envers l'organisme prêteur que si la livraison a été effectuée. En cas de conflit avec votre vendeur, le tribunal d'instance peut en effet suspendre le contrat de crédit jusqu'à la solution du litige. Et la somme qui vous a été prêtée ne peut subir d'intérêt supplémentaire par la faute du vendeur. Abordons maintenant la phase la plus difficile du crédit, celle où on ne peut plus payer vos mensualités, c'est-à-dire si vous devenez un « emprunteur défallant ».

Que se passe-t-il si vous n'avez plus de sous ?

Il faut distinguer deux situations :
 • Après quelques mois, vous décidez de mettre fin au contrat de crédit et vous désirez rembourser l'intégralité de la somme qui vous a été prêtée.

• Vous êtes dans une situation financière telle que vous ne pouvez plus payer vos mensualités et même que vous en avez plusieurs en retard.

Dans le premier cas, vous voulez rembourser par anticipation ; vous auez à verser la somme qui vous reste à payer ; on pourra vous demander une indemnité égale au maximum à 4 % de cette somme ; s'il n'y a pas 10.000 F à payer, vous auez donc à verser 10.400 F.

Dans le second cas, vous avez des mensualités de retard. De deux choses l'une : ou bien le prêteur est un vilain, un ingrat et il exigera de vous le remboursement immédiat du crédit ; vous devez rembourser les sommes qu'il vous reste à payer majorées des intérêts échus mais non payés ; en plus le prêteur vous demandera le montant des mensualités de retard majorées à un taux égal au taux du prêt, ainsi qu'une indemnité de 8 % sur les sommes restant dues.

Ou bien le prêteur est un gentil, un peu paternaliste et il vous laisse le bénéfice du crédit. Mais il exigera tout de même de vous le paiement des mensualités de retard majorées à un taux de 8 %. Il peut aussi vous autoriser à reporter vos prochaines échéances mais celles-ci seront alors majorées de 4 %.

Enfin, s'il s'agit d'un contrat de location-vente, ou assorti d'une promesse de vente, pour lequel vous avez des mensualités de retard, le prêteur exigera le paiement des loyers impayés, plus la restitution du bien loué, plus une indemnité proportionnelle à la valeur du bien au moment où il est restitué. S'il n'exige pas

la résiliation du contrat, il vous demandera une indemnité égale au plus à 8 % des échéances impayées ou de 4 % sur les prochaines échéances s'il accepte de les reporter.

Vous pouvez vous défendre !

Mais si vous ne pouvez pas payer pour une raison ou une autre, sachez que vous n'êtes pas sans recours. En particulier, si vous êtes dans une situation économique difficile (le texte de la loi cite expressément le cas du licenciement), vous pouvez obtenir une suspension de votre contrat de prêt. Celui-ci ne reprendra qu'au moment où votre situation se sera améliorée.

Pour cela, vous demandez au juge d'instance de statuer en référé (procédure d'urgence) et de vous accorder ce délai qui ne pourra excéder un an. Pendant cette année de suspension de vos obligations envers l'organisme prêteur, il ne sera pas perçu d'intérêt sur la somme qu'il vous reste à payer. De plus, vous n'avez pas d'obligation de prendre un avocat ! Enfin, l'indemnité de retard ou l'indemnité de remboursement du solde impayé peut voir son montant réduit par le juge d'instance si elle est manifestement excessive.

Renseignez-vous au Greffe du Tribunal pour savoir où et comment déposer cette demande.

Cette présentation de la législation sur le crédit à la consommation ne peut malheureusement répondre à tous les cas qui peuvent se présenter. Car, si les dispositions générales s'appliquent à la majorité des contrats de crédit, il existe en outre des contrats types réglementés par un décret et adaptés à chaque demande. Ne sont présentés dans cette fiche que les principes généraux qui doivent obligatoirement s'appliquer à votre contrat. La lecture attentive de celui-ci, favorisée par le délai de 7 jours que vous avez pour revenir sur votre engagement, s'impose évidemment. N'hésitez pas à prendre contact avec l'organisation de consommateurs de votre quartier ou avec la boutique de droit.

Jean-Yves Maïré

Il y a trop peu de lois protégeant le consommateur pour que le rappel de certaines soit inutile. La loi du 10 janvier 1978 veut organiser cette protection dans un domaine bien précis : le crédit à la consommation. En utilisant ce crédit, un organisme (banque ou organisme de crédit) paie à votre place le bien que vous achetez et vous lui remboursez cette somme sur plusieurs mensualités avec un taux d'intérêt plus ou moins élevé. Il nous semble opportun, après huit mois d'application — la loi est appliquée depuis le 1^{er} juillet 1978 — d'en rappeler les dispositions essentielles. Comment sont donc organisés vos droits et obligations tant en ce qui concerne la demande du prêt que pendant le remboursement de celui-ci ?

Vous devez recevoir une offre préalable ; vous avez 7 jours pour revenir sur votre signature.

La loi du 10 janvier 1978 ne s'applique pas à toutes les formes de crédit. En particulier, elle ne concerne pas : les prêts, contrats et toutes opérations de crédit conclues devant un notaire, les crédits inférieurs à 3 mois, les crédits supérieurs à 100.000 F, les crédits pour une activité professionnelle, et les crédits immobiliers. En revanche, la loi s'applique non seulement à tous prêts d'argent et opérations de crédit liées à des ventes ou prestation de service, mais aussi à tout crédit « agruit », à la location-vente et à la location assortie d'une promesse de vente. Le domaine de la loi ainsi précisé, voyons tout de suite en quoi consiste cette offre préalable.

L'offre préalable doit préciser toutes les modalités du contrat.

C'est un formulaire type qui vous est remis lorsque vous demandez un prêt. Il est ensuite soumis à l'accord de l'organisme prêteur ; celui-ci ne peut être qu'un professionnel du crédit (banque par exemple). En signant cette offre, vous demandez à bénéficier d'un crédit pour l'achat d'une marchandise. La raison de votre crédit doit être précisée dans cette offre.

Vous devez exiger un formulaire en double exemplaire. Si quelqu'un s'est porté garant pour vous, il doit aussi en posséder un exemplaire. Cette offre doit notamment comprendre : le montant total du crédit, le montant de chaque mensualité, le taux effectif global du prêt, le montant des frais de dossier et le nom et l'adresse du vendeur au contrat. Lorsque vous aurez signé cette offre, vous n'êtes pas définitivement engagé. Vous avez en effet 7 jours pour revenir sur votre signature. A cet effet, un formulaire détachable (bordereau de rétractation) doit être joint à l'offre. Si vous l'utilisez, n'oubliez pas de l'envoyer avant la fin du délai de 7 jours par lettre recommandée avec accusé de réception. Si vous vous rétractez ou bien si l'on vous refuse le prêt, vous n'êtes plus engagé auprès de votre vendeur.

Le contrat de financement est lié au contrat de vente.

Si vous ne bénéficiez plus du crédit pour acheter votre bien, ou pour recevoir la prestation que vous attendiez, le contrat de vente est automatique résolu (annulé) et si le vendeur vous a livré pendant le délai de rétractation, vous ne lui devez aucune indemnité si vous lui rendez la marchandise. La livraison qu'il a effectuée alors que la décision sur l'accord ou le refus de votre prêt n'avait pas été prise, est entièrement à ses risques et périls. S'il vous fait signer quoi que ce soit vous obligant à payer comptant, en cas de refus de votre crédit, cet engagement est nul de plein droit. Vous n'avez aucun versement à faire, ni au prêteur ni au vendeur tant que l'opération n'est pas définitivement conclue. C'est-à-dire au minimum jusqu'à l'accord ou le refus de votre crédit.

ATTENTION ! SI VOUS DEMANDEZ À ÊTRE LIVRÉ IMMÉDIATEMENT, LE DELAI DE RÉTRACTATION PEUT ÊTRE RÉDUIT À TROIS JOURS.

CONSULTATION JURIDIQUE

ATTENTION ! La boutique de droit a changé son jour de nance : elle est ouverte — au 88 rue de l'Ouest (VDL 14) — LES MARDIS EN FIN D'APRÈS-MIDI, de 18h30 à 20h. La bi de droit, ce sont plusieurs avocats qui se relèvent pour voi ri gratuitement Informations et conseils sur l'ensemble d blèmes juridiques auxquels vous êtes confrontés. Alors, tez pas à aller les consulter, à faire connaître la boutique autour de vous et à envoyer directement au 88 rue de l'Ouest (« Boutique de Droit ») les thèmes que vous aimeriez voir traiter dans les prochaines fiches juridiques du 14^e Village.

DU 15 AVRIL AU 15 MAI

PREMIER FESTIVAL PARISIEN DE CHANSON ET FOLKLORE URBAIN

Et animation de soutien à la lutte des habitants du 14^e

DISQUES ORIGINAUX
PISCO PERU
 TEL. 542.97.74
 ACHATS. ECHANGES
 NOUVEAUTES -
 25014 - 70.60

Rachel B
 MODE - BIJOUX - CADEAUX
 La boutique Rivier Gauche
 de votre quartier
 181 rue d'Alsace - Tél. : 542.46.80

BOUTIQUE ZEN
 Céramiques encens vêtements.
 54 03 55 - 45, rue Pernety

- AU TOURNE-PAGE -
 Depuis le 1^{er} janvier
 une nouvelle librairie
 dans votre quartier.
 121 av. du Maine
 ouverte du 11 à 20h T.J. ; sauf dimanche

aux laines de gergovie
 fils l'antaise et de pays. Tissage
 vêtements artisanaux
 87 rue de Gergovie 542.32.31

ERRE BIO
 Erre Bio
 121 av. du Maine

dorampa
 cuisine traditionnelle
 française et japonaise
 cadre accueillant
 543.41.36 44 rue Pernety
 (fermé le lundi)

caramelle
 gateaux desserts
 4 rue Thibaud Paris 14^e 543.87.93

TRAVELINGUE
 bijoux, imagerie
 brocante, fringues,
 30 rue Boulard - Tél. 320.22.79

la fleur de pierre
 artisanat d'art,
 lampes, poteries, tissages
 83 rue de Gergovie - Tél. : 542.43.18

A l'occasion de la fin de l'enquête publique sur la ZAC Guilleminot, des animations spectaculaires auront lieu du 15 avril au 15 mai dans tout le quartier. Le spectacle sera dans la rue, au théâtre Plaisance, à la galerie l'Ouvrier, à la salle Martin Luther King et probablement dans deux ou trois autres salles du quartier. Ce festival est organisé par les Comités de rue, l'association Vivre dans le 14^e, l'Atelier Populaire d'urbanisme du 14^e, avec la participation d'Ecoute s'il pleut et en particulier de Viviane.

Pour soutenir la lutte des habitants du quartier, venez applaudir les comédiens de rue, clowns, jongleurs, groupes de folk, de rock, etc... Sans doute y aura-t-il aussi de la musique classique, peut-être un concours dansant d'accordéon et un concours de chorales. Et aussi, bien sûr, des chanteurs, des chanteuses qui chanteront la ville et son folklore.

Ils sont déjà 12

Au moment où nous bouclons le journal, 12 chanteurs ou groupes ont déjà donné leur accord pour participer à cette animation répartie sur quatre week-ends :

- Michèle Bernard, son accordéon et ses chansons (Le kiosque) ; « Non, je n'irai pas à Nanterre » ; « Dis, le vieux », etc...)
- Claude Declercq et son vrai folk parisien
- Christian Dente et toutes ses chansons-parcours dans Paris
- Patrick Font et Philippe Val
- Brigitte Fontaine et Leski
- Chantal Grimm, du 14^e, et ses chansons sur le quartier
- France Léa et son petit véto dans la tête
- Quentin Martel et son tour de chant rétro sur le boulevard
- Bernadette Rollin dans quelques chansons « mille »
- Patrick Sinivaine, auteur de « On rénove mon quartier »

Les Morosophes sont passés en mars au théâtre du Moulin Vert. Ils joueront du 4 au 29 avril pas très loin, dans le 13^e, au Théâtre Dunois, 28 rue Dunois, tél. 584.72.00.

« Roger, pas avec les doigts ! ».
 Le geste est vite arrêté par le plancher, le plafond et les murs des voisins.

Petites personnes dans des petites cases, les MOROSOPHES vivent leur grisaille dans la tranquillité et la respectabilité.

Les Moro-quoi ?
 Allo ! La raison folle la fosse du fric Auguste en piste et un p'tit coup de paradis et un p'tit blanc pour le noir ici ou ailleurs c'est pareil la marelle en chantant la chère au monsieur Lucien et comme d'habitude la lune accrochée au chapiteau.
 Pardon, vous dites ?

C'étaient les impressions folles du spectateur fou qui a tout pigé là où il n'y avait rien à comprendre. Juste une fresque d'ombre et de lumière, de jeu de l'impasse, de chants et de musique (Ah ! l'accordéon) - note du spectateur fou qui met en relief la vie grise des Morosophes.

Les Moro-quoi ?
 Les Morosophes, voyons cher Monsieur, le mot vient de Rabelais qui désignait ainsi le fou du roi, la « raison folle ». Et ne soyez pas si morose ! Le fou de l'histoire, c'est Auguste, le clown, qui s'est mis dans la tête de communiquer au monde la joie, une joie intraduisible (Ou'est-ce qu'on a ri-



- Hubert Félix Triphaïne qui a seoué de rire le théâtre de la Gaté-Montparnasse
- « 12^e », rock sur le zinc », le groupe rock du 14^e
- et très probablement le groupe « Sybil » (un des très rares groupes féminins existant) et le groupe « Paradoxe ».

Avls aux amateurs

Beaucoup d'autres chanteurs sont en train d'être contactés. Et il est certain que, d'ici le 15 avril, le nombre des participants se sera encore sérieusement étoffé. D'autre part, les organisateurs font appel aux artistes qui habitent le 14^e : même s'ils n'ont pas fait de récital depuis longtemps, ils peuvent quand même se faire connaître et venir chanter les succès d'hier sur la ville (Piaf, Prévert, Bruand, etc...). Les habitants des comités de rue assureront le « maternage » des artistes : logement pour ceux qui viennent de loin, repas, prise en charge du matériel. L'entrée des animations sera payante, afin de couvrir les frais de base occasionnés par l'organisation du festival (affiches, location des salles, déplacements des ar-

distes et musiciens et de leur matériel).
 Pour tout renseignement, contactez :
 — Simone Biborgne, au 322.72.85
 — ou Viviane, à « Ecoute, s'il pleut ».

LE 1^{er} MAI
Fête sportive
de l'ASPRAU 14

L'association sportive Pernety et rues autour (ASPRAU 14) organise, le 1^{er} mai, une fête sportive. Sont déjà prévus :
 ● un tournoi de football en sixte (avec ballon lourd) ;
 ● un tournoi de volley, avec des équipes mixtes de 5 personnes ;
 ● un tournoi de boules ;
 ● et peut-être un tournoi d'échecs.
 Pour tout renseignement, contactez l'ASPRAU 14, 48 rue Pernety, Tél. : 542.42.50.

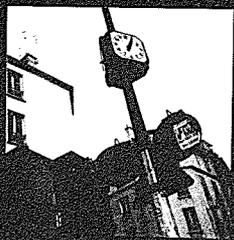
LES MOROSOPHES

golé quand il s'est fait virer du cirque !
 - note du spectateur fou. Rose dans le gris, morosophe parmi les moroses, Auguste traverse la scène derrière son cadavre rempli de fleurs blanches (des chrysanthèmes) ! ricannement du spectateur fou.
 Mais qu'est-ce qu'il veut faire là au milieu ?
 Ça choque pas, dit le spectateur fou, finalement l'instituteur qui joue tout seul à la marelle, la femme au sifflet, le psychiatre qui se prend pour une bouteille de champagne et madame Hitler qui se prend au sérieux, ils sont pas tristes non plus !
 Et la guitare, elle a 6 cordes ?
 Elle a six cordes et nous on est 10 (ça vient comme un cheveu sur la soupe - note du même). 10 : 8 acteurs qu'ont pas peur, un musicien qui en joue bien et un metteur en scène qui s'en laisse bien conter.
 Au départ, un assistant de théâtre, un cadre d'entreprise, un coiffeur, une secrétaire, une boutiqueière, un ingénieur, une étudiante, une bourgeoise, un musicien, une technicienne, une proposition, des thèmes, des improvisations.



dernière lessive

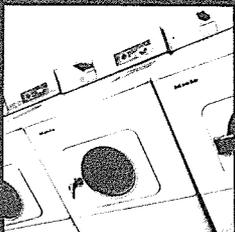
à 20 h 45...



J'avais choisi le cycle « laine » et quand j'ai sorti le linge, il n'était pas essoré. Pour le cycle laine, il n'y a ni prélavage ni essorage. Alors, j'ai dû rajouter cent balles pour un super essorage dans une machine qui tourne très vite. J'ai foutu de l'eau partout en sortant mon linge trempé et ça a fait de la boue sur le cartilage clair. Je me suis installée devant cette machine et j'ai attendu que ça essore. Et j'ai attendu. Un jeune type est entré, complètement défoncé. En fait, complètement saoul et titubant, prenant à partie les cinq personnes qui étaient là à attendre. Deux mecs sympas pliaient leur linge et s'en allèrent vite fait. Le breton saotil continuait à faire chier et l'idée de me retrouver seule avec mon linge à essorer et ce mec qui parfois se montrait violent, m'inquiétait. Moi, clouée devant ma machine à regarder le bouton rouge devenir vert pour me barrer en vitesse de cette pièce éclairée au néon qui sentait la lessive et l'eau chaude.

Une main de fer dans un gant de caoutchouc.

Le type venait près de moi, se collait et sentait la bière et comme je le regardais dans les yeux, il m'a dit que je ressemblais à sa sœur. J'avais la cote. Je m'étais aperçue que je ne sais comment, en sortant mon linge trempé de la machine, qu'il avait une « main » recouverte d'un gant de caoutchouc jaunâtre, mort, et son bras pendait, son bras droit, et quand il



voulait se coller à moi, je m'esquivais toujours. C'est de ce côté qu'il se collait, bien sûr, de tout son corps avec son bras mort.

Je pensais qu'il pouvait faire très peur en se servant de cette main morte en caoutchouc, avant-bras en feraille même pas articulé. Il aurait pu la montrer cette main ce bras, le brandir et menacer. J'avais peur de ça tout en me raisonnant : j'étais en pleine lumière avec un mec assis devant la sècheuse lisant un San Antonio et une nana qui se dépêchait de plier son linge pour s'en aller.

Il prenait le train pour Brest.

Le type saotil allait d'elle à lui et de lui à moi, nous prenant à partie. Il demanda l'heure. Personne ne lui répondit. Je lui montrai l'horloge suspendue sur la petite place dehors. Il eut un regard de remerciement parce que je lui avais répondu. Il me dit qu'il avait le temps mais qu'il fallait qu'il y soit à 11 heures.

Il titubait dans la laverie. Moi, je devenais « assistante sociale » mais pas trop, un peu « grande sœur » mais tout ça stratégiquement. Pour pas qu'il me fasse trop chier, pour pas plus me sentir tranquillisée quand il allait vers les autres avec son bras ballant et sa main de caoutchouc. Il me dit qu'il prenait le train pour Brest. Je lui demandais s'il avait son billet. Et il sortit de sa poche, le fit tomber par terre, bien entendu. Je lui ramassai et lui proposai de lui indiquer le chemin de la gare Montparnasse. Il m'invita à venir avec lui, bien sûr, me proposa une

« Dernière lessive à 20h45 », m'a dit Patrick. Alors, je me suis dépêchée. C'est chouette de vivre une vie de rue dans un quartier popu à 9 heures du soir et de faire sa lessive dans une laverie avec d'autres gens du quartier comme toi. Ça peut être angoissant aussi quand on respire après que ça peut ressembler un peu à l'image qu'on se fait de New-York.

bise en insistant. Je reculait. Il jeta un verre qui traînait sur une machine et dit qu'il voulait tout casser, retourna à la charge auprès des deux autres puis revint vers moi en me demandant si je n'avais pas vu son livre. Il commença à devenir agressif auprès de mec qui lisait San Antonio dans son coin, et qui devint agressif parce que l'autre soutenait que s'était son livre et voulait lui arracher des mains.

La nana avait fini de plier son linge et était partie en me saluant. Nous n'étions plus que trois dans cette laverie et la machine qui essorait mon linge ne voulait plus s'arrêter. J'appuyais en vain sur le bouton blanc.

« En cas d'urgence, appuyer sur le bouton blanc »

Mais la machine continuait sa course. Pas moyen de récupérer mon linge. Je regardais l'heure à la pendule suspendue. Plus que dix minutes et le type qui ferme la laverie pourra arrêter la machine et jeter le type fou dehors. Je pensais que c'était dégueulasse de jeter ce type dehors et qu'il se retrouve tout seul à tomber dans le caniveau à ne pas trouver la gare pour prendre son train, seul avec son angoisse. Je lui disais : « Va à la gare, dépêche-toi. Tu vas rater ton train ». Il me répondait : « J'en ai rien à foutre ». « St, t'en as à foutre » disais-je, « dépêche-toi, tu vas le rater ». Il me dit : « Et toi, tu fais ce que tu

veux dans la vie ? Non ? Alors... ». Je voulais l'aider mais que faire ? Je pensais que si j'étais un mec, j'aurais pu faire quelque chose, mais étant une nana... Je risquais quoi au juste ? Puisque je me sentais plus forte que lui. Il était tellement faible, vulnérable, mais susceptible aussi. Fallait savoir quoi faire et que lui dire. Je pensais que je me démerdais pas trop mal. À Brest, il travaillait dans la marine marchande, il était à Paris pour chercher du boulot et n'en avait pas trouvé, bien entendu. « Quelle ville pourrie » disait-il. « Mais tu vas rentrer chez

moi ! ». Il veut prendre l'autre sac : « Bon, alors, ça, c'est à moi ». « Mais non, dis-le, t'as pas de linge à toi, ici ! ».

Ses pas me suivaient toujours.

Je pensais que quand j'allais pouvoir sortir de cette laverie, il allait me suivre. Je n'avais pas un long chemin à faire, un petit bout de la rue de l'Ouest un petit morceau de rue noire et déserte, la rue Croce Spinelli, et un étage à monter. Heureusement, Jean-François y serait pour m'accueillir. Mon linge était dans les sacs, je sautai sur le pas de la porte : je n'y coupai pas : « Je viens avec toi » dit-il en me mettant en route derrière moi. « Vas prendre ton train », lui dis-je. « C'est à l'opposé d'ici, tu vas le rater ». « Je m'en fous » dit-il et il continua à me suivre. J'eus peur et lui dis : « Je suis mariée et mon mec m'attend chez moi ». « J'm'en doute que t'as un mec » me répétait-il derrière mon dos.

Je pressai le pas en me disant qu'il ne pouvait pas me suivre si vite. Je croisai un groupe de deux mecs et deux filles et me dis qu'il s'arrêterait devant eux pour barrer leur chemin. Je ne sais pas s'il se pensait juste, mais je ne regardai pas une seule fois derrière moi, je tournai le coin de la rue et accélérai le pas de nouveau, ne faisant pas de bruit en marchant pour entendre si ses pas me suivaient toujours. Je n'entendis rien, entrés dans l'immeuble, ouvris la porte de la cuisine du restaurant. Jean-François était là.

Michèle Velghe

toi ; t'as des copains là-bas ? ». « Ben oui, que j'en ai et des comme ça ; et beaucoup plus qu'ici dans cette ville pourrie ! ». Le gardien fermier de laverie était arrivé. Je lui dis que la machine ne voulait plus s'arrêter. Un seul geste du gardien et la machine s'arrêta. Je ne pouvais même pas sortir mon linge, le marin marchand saotil était presque couché dessus et me disait : « Alors, on y va ». « Mais non, j'ai mon linge à sortir de la machine ». Il prit un de mes sacs en plastique à moitié plein et dit : « C'est à moi, ça ». « Non, c'est à

